

**Liste de contrôle –
Présentation des états financiers et
informations à fournir –
Organismes sans but lucratif (OSBL) du
secteur privé**

Décembre 2019

À PROPOS DE LA PRÉSENTE LISTE DE CONTRÔLE	1
ÉTATS FINANCIERS	2
PRINCIPES COMPTABLES GÉNÉRALEMENT RECONNUS POUR LES ORGANISMES SANS BUT LUCRATIF (CHAPITRE 1101).....	2
PRÉSENTATION DES ÉTATS FINANCIERS ET INFORMATIONS À FOURNIR (CHAPITRES 1401, 1505 ET 4400)	2
CONTINUITÉ D'EXPLOITATION (CHAPITRE 1401).....	4
APPLICATION INITIALE DES NCOSBL (CHAPITRE 1501)	4
MÉTHODES COMPTABLES.....	5
MODIFICATIONS COMPTABLES (CHAPITRE 1506)	5
INCERTITUDE RELATIVE À LA MESURE (CHAPITRE 1508)	7
CONVERSION DES DEVISES (CHAPITRE 1651).....	8
MÉTHODE DE COMPTABILISATION DES PRODUITS (CHAPITRE 3400)	8
ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE	8
ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE (CHAPITRES 1521, 3463 ET 4400).....	8
ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS (CHAPITRE 1601).....	11
PARTICIPATIONS NE DONNANT PAS LE CONTRÔLE (CHAPITRE 1602)	11
ORGANISMES SANS BUT LUCRATIF CONTRÔLÉS (CHAPITRE 4450)	11
ORGANISMES SANS BUT LUCRATIF SATELLITES (CHAPITRE 4450)	12
INTÉRÊT ÉCONOMIQUE DANS UN AUTRE ORGANISME SANS BUT LUCRATIF (CHAPITRE 4450).....	13
ENTREPRISES À BUT LUCRATIF CONTRÔLÉES (CHAPITRE 4450).....	13
PARTICIPATIONS DANS DES COENTREPRISES (CHAPITRES 3056 ET 4450).....	14
PLACEMENTS COMPTABILISÉS SELON LA MÉTHODE DE LA COMPTABILISATION À LA VALEUR DE CONSOLIDATION OU DE LA COMPTABILISATION À LA VALEUR D'ACQUISITION (ENTITÉS NON CONSOLIDÉES, PARTICIPATIONS DANS DES ENTITÉS SOUS INFLUENCE NOTABLE (« SATELLITES »), COENTREPRISES ET AUTRES PLACEMENTS) (CHAPITRES 1510, 1520, 3051, 3056 ET 3856)	15
STOCKS (CHAPITRES 3031 ET 3032)	17
AGRICULTURE (CHAPITRE 3041) [ADOPTION ANTICIPÉE]	17
IMMOBILISATIONS CORPORELLES (CHAPITRES 3061 ET 4433).....	20
LA DIRECTION A-T-ELLE :.....	20
DÉPRÉCIATION D'ACTIFS À LONG TERME (CHAPITRE 3063).....	21
COLLECTIONS (CHAPITRE 4441).....	21
ÉCARTS D'ACQUISITION ET ACTIFS INCORPORELS (CHAPITRES 3064 ET 4434)	23
CONTRATS DE LOCATION (CHAPITRE 3065).....	24
OBLIGATIONS LIÉES À LA MISE HORS SERVICE D'IMMOBILISATIONS (CHAPITRE 3110)	26
AVANTAGES SOCIAUX FUTURS (CHAPITRES 3462 ET 3463).....	27
SORTIE D'ACTIFS À LONG TERME ET ABANDON D'ACTIVITÉS (CHAPITRE 3475)	28
OPÉRATIONS ENTRE APPARENTÉS (CHAPITRE 4460)	30
INTÉRÊTS CAPITALISÉS (CHAPITRE 3850).....	30
APPORTS À RECEVOIR (CHAPITRE 4420).....	30
PASSIFS À COURT TERME (CHAPITRES 1510 ET 3856)	31
DETTE À LONG TERME (CHAPITRES 1510 ET 3856).....	31
INSTRUMENTS FINANCIERS (CHAPITRE 3856)	33
ÉTAT DE L'ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET	39
ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET (CHAPITRES 3463, 4400).....	39

ÉTAT DES RÉSULTATS	40
ÉTAT DES RÉSULTATS (CHAPITRES 1520, 3400 ET 4400)	40
PRODUITS (CHAPITRE 3400)	44
POUR LES CONTRATS QU'ELLE COMPTABILISE SELON LA MÉTHODE DE L'AVANCEMENT DES TRAVAUX ET QUI SONT EN COURS À LA FIN DE LA PÉRIODE, LA DIRECTION A-T-ELLE INDIQUÉ CHACUNE DES INFORMATIONS SUIVANTES?	44
VENTILATION DES CHARGES (CHAPITRE 4470)	44
ÉTAT DES FLUX DE TRÉSORERIE	45
ÉTAT DES FLUX DE TRÉSORERIE (CHAPITRES 1520, 1540 ET 4400)	45
TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE (CHAPITRE 1540)	45
AUTRES ÉLÉMENTS À PRENDRE EN CONSIDÉRATION	46
APPORTS – COMPTABILISATION DES PRODUITS (CHAPITRE 4410)	46
ENGAGEMENTS CONTRACTUELS (CHAPITRE 3280)	47
ÉVENTUALITÉS (CHAPITRE 3290).....	47
ÉVÉNEMENTS POSTÉRIEURS À LA DATE DE CLÔTURE (CHAPITRE 3820).....	48
OPÉRATIONS NON MONÉTAIRES (CHAPITRE 3831)	48
INFORMATIONS À FOURNIR SUR LES GARANTIES (NOC-14)	48

À propos de la présente liste de contrôle

La présente liste de contrôle a pour but d'exposer les exigences en matière de présentation de l'information financière pour les états financiers annuels des OSBL du secteur privé préparés conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif (NCOSBL). Un OSBL du secteur privé qui applique les NCOSBL applique également les normes canadiennes pour les entreprises à capital fermé (NCECF) de la Partie II du *Manuel de CPA Canada* (le *Manuel*), dans la mesure où les NCECF traitent d'éléments qui ne sont pas traités dans les NCOSBL. L'applicabilité de certaines NCECF aux OSBL est limitée ou impossible, soit parce qu'elles portent sur des éléments expressément traités dans les NCOSBL, soit parce qu'elles se rapportent à des opérations ou à des situations qui ne visent pas les OSBL. Si les circonstances propres à votre organisme exigeaient des informations à fournir additionnelles, vous devez consulter le *Manuel* pour vous assurer de fournir des informations exhaustives et exactes. Chaque organisme doit également adapter ses informations à fournir pour refléter le caractère significatif des éléments visés. La présente liste de contrôle doit être évaluée avec le chapitre 1401, « Normes générales de présentation des états financiers des organismes sans but lucratif », et elle ne doit pas remplacer l'exercice du jugement professionnel et la connaissance des prises de position faisant autorité.

La présente liste de contrôle tient compte des NCOSBL publiées au 31 décembre 2019 ainsi que des normes dont l'application est obligatoire pour une organisation dont l'exercice est ouvert à compter du 1^{er} janvier 2019. Si la période de présentation de l'information financière de l'organisation a commencé avant le 1^{er} janvier 2019, consultez la Liste de contrôle de MNP – Présentation des états financiers et informations à fournir – Organismes sans but lucratif (OSBL) du secteur privé, version du 31 décembre 2018, pour obtenir les informations à fournir appropriées. Les exigences en matière de présentation de l'information visant les normes en vigueur après le 1^{er} janvier 2019 se distinguent par la mention « **[ADOPTION ANTICIPÉE]** » et la note en bas de page qui s'y rapporte. Il est possible que les normes soient modifiées après le 31 décembre 2019. Ces modifications, ainsi que toute exigence supplémentaire, doivent être prises en compte dans le cadre de la préparation des états financiers conformément aux NCOSBL. Par conséquent, la présente liste de contrôle ne doit pas remplacer la consultation des normes elles-mêmes.

Présentation et informations fournies		
Réalité, droits et obligations	Les événements, opérations et autres éléments communiqués se sont produits et se rapportent à l'entité.	Or
Exhaustivité	Toutes les informations qui auraient dû être fournies dans les états financiers l'ont bien été.	Cm (P&D)
Exactitude et évaluation	Les informations financières et autres sont données fidèlement et pour les bons montants.	Av
Classement et intelligibilité	Les informations financières sont présentées et décrites de façon appropriée et les informations fournies sont communiquées clairement.	Cu

Les zones de texte peuvent être utilisées pour effectuer des renvois à des dossiers de travail, au besoin, ou pour fournir des explications si des éléments ont été présentés ou omis. Les choix « Oui », « Non » et « S. O. » figurent dans la colonne de droite, et ils doivent être utilisés comme suit :

S. O. – Doit être sélectionné lorsque les informations à fournir ne s'appliquent pas.

Oui – Doit être sélectionné lorsque les informations à fournir s'appliquent et sont incluses dans les états financiers.

Non – Doit être sélectionné seulement pour les informations à fournir négligeables, OU lorsque les informations à fournir **S'APPLIQUENT** à la société et que l'élément n'a **PAS** été présenté (dans la plupart des cas, il s'agira d'une dérogation aux principes comptables généralement reconnus (PCGR)). Une explication de la raison pour laquelle le « Non » a été sélectionné devrait être fournie dans la zone de texte suivant immédiatement l'élément.

Nom de la société : _____

Exercice ou période : _____

	Chapitre	Informations fournies?
ÉTATS FINANCIERS		
1.	Principes comptables généralement reconnus pour les organismes sans but lucratif (chapitre 1101)	Oui/Non/S. O.
	La direction a-t-elle :	
	<ul style="list-style-type: none"> • Modifié les pratiques du secteur afin de se conformer aux NCOSBL? 1101.04 • Choisi et appliqué, au cours d'une même période, les méthodes comptables de l'entité d'une manière constante pour des opérations, autres événements et circonstances qui sont similaires, à moins que la source de PCGR consultée exige ou permet explicitement de répartir les éléments en diverses catégories pour lesquelles des méthodes différentes peuvent être appropriées? 1101.28 	Oui/Non/S. O. Oui/Non/S. O.
2.	Présentation des états financiers et informations à fournir (chapitres 1401, 1505 et 4400)	Oui/Non/S. O.
	La direction a-t-elle :	
	<ul style="list-style-type: none"> • Donné une image fidèle de la situation financière, des résultats des activités et des flux de trésorerie de l'entité selon les principes comptables généralement reconnus? 1401.03 • Fait mention des états financiers à vocation générale lorsque plus d'un jeu d'états financiers sont préparés au moyen de méthodes comptables différentes selon les NCOSBL? 1401.12A • Donné les informations à des fins de comparaison, sauf si celles-ci ne sont pas significatives ou si les NCOSBL permettent un autre mode de présentation? 1401.13 	Oui/Non/S. O. Oui/Non/S. O. Oui/Non/S. O.
	La direction a-t-elle :	
	<ul style="list-style-type: none"> • Indiqué le mode de présentation conformément aux NCOSBL? 1401.17 • Fourni une description claire et succincte des principales méthodes comptables? 1505.03 	Oui/Non/S. O. Oui/Non/S. O.

	Chapitre	Informations fournies?
Fourni une description claire et concise de l'objectif de l'organisme, de la collectivité qu'il vise à servir, de son statut selon la législation fiscale et de sa forme juridique?	4400.04	Oui/Non/S. O.
Lorsque la comptabilité par fonds est utilisée, la direction a-t-elle :		Oui/Non/S. O.
<ul style="list-style-type: none"> Fourni une brève description de l'objectif de chaque fonds, notamment la mesure dans laquelle le fonds en cause est utilisé pour présenter les ressources affectées, ainsi que les types de charges qui y sont présentées? 	4400.06 4400.07	Oui/Non/S. O.
<ul style="list-style-type: none"> Présenté les virements interfonds dans l'état de l'évolution de l'actif net? 	4400.12	Oui/Non/S. O.
<ul style="list-style-type: none"> Présenté le montant et l'objet des virements interfonds effectués? 	4400.13	Oui/Non/S. O.
<ul style="list-style-type: none"> Présenté les montants et les conditions des prêts interfonds non remboursés à la date de clôture? 	4400.14	Oui/Non/S. O.
Lorsque la méthode du report a été utilisée, la direction a-t-elle :		Oui/Non/S. O.
<ul style="list-style-type: none"> Fourni le montant des apports reportés attribuables à chaque grande catégorie d'affectations externes, et une description de ces affectations? 	4400.26 a)	Oui/Non/S. O.
<ul style="list-style-type: none"> Fourni le montant de l'actif net qui, en vertu d'affectations externes, doit être conservé en permanence à titre de dotations? 	4400.26 b)	Oui/Non/S. O.
<ul style="list-style-type: none"> Fourni le montant de l'actif net grevé d'affectations internes et, séparément, le montant grevé d'affectations externes autres que celles ayant trait aux dotations? 	4400.26 c)	Oui/Non/S. O.
Lorsque la méthode de la comptabilité par fonds affectés a été utilisée, la direction a-t-elle :		Oui/Non/S. O.
<ul style="list-style-type: none"> Fourni le montant de l'actif net (des soldes de fonds) qui, en vertu d'affectations externes, doit être conservé en permanence à titre de dotations? 	4400.28 a)	Oui/Non/S. O.
<ul style="list-style-type: none"> Fourni le montant de l'actif net (des soldes de fonds) attribuable à chaque grande catégorie d'affectations internes et, séparément, le montant grevé d'affectations externes autres que celles ayant trait aux dotations, et une description des affectations? 	4400.28 b)	Oui/Non/S. O.

	Chapitre	Informations fournies?
<ul style="list-style-type: none"> Fourni le montant des apports reportés attribuables à chaque grande catégorie d'affectations externes, et une description de ces affectations? 	4400.28 c)	Oui/Non/S. O.
3. Continuité d'exploitation (chapitre 1401)¹ Lorsque l'utilisation de l'hypothèse de la continuité d'exploitation est appropriée, mais qu'il existe une incertitude significative, la direction a-t-elle :		Oui/Non/S. O.
<ul style="list-style-type: none"> Décrit adéquatement les principaux événements ou conditions susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de l'entité à poursuivre son exploitation? 	1401.18	Oui/Non/S. O.
Si les états financiers de l'entité ne sont pas préparés selon l'hypothèse de la continuité d'exploitation, la direction a-t-elle :		Oui/Non/S. O.
<ul style="list-style-type: none"> Indiqué ce fait ainsi que la base sur laquelle les états financiers ont été établis? 	1401.19	Oui/Non/S. O.
<ul style="list-style-type: none"> Indiqué la raison pour laquelle l'entité n'est pas considérée en situation de continuité d'exploitation? 	1401.19	Oui/Non/S. O.
4. Application initiale des NCOSBL (chapitre 1501) En ce qui concerne le premier jeu d'états financiers selon les NCOSBL, la direction a-t-elle :		Oui/Non/S. O.
<ul style="list-style-type: none"> Présenté un état de la situation financière d'ouverture à la date de transition? 	1501.04	Oui/Non/S. O.
En ce qui concerne l'exercice d'application initiale des NCOSBL, la direction a-t-elle :²		Oui/Non/S. O.
<ul style="list-style-type: none"> Fourni chacun des montants portés à l'actif net à la date de transition en raison de l'adoption des normes? 	1501.32 a)	Oui/Non/S. O.

¹ Tout au long de la mission, tenez compte de l'évaluation de la direction relativement à la capacité de l'entité à poursuivre son exploitation, tel qu'il est requis au paragraphe 1401.07.

² Les informations fournies par application du paragraphe 1501.32 doivent être suffisamment détaillées pour permettre aux utilisateurs de comprendre les retraitements importants apportés à l'état de la situation financière et à l'état des résultats.

	Chapitre	Informations fournies?
<ul style="list-style-type: none"> Fourni les motifs de chacune des charges portées à l'actif net à la date de transition? 	1501.32 a)	Oui/Non/S. O.
<ul style="list-style-type: none"> Fourni un rapprochement de l'excédent des produits sur les charges figurant dans les derniers états financiers de l'organisme et de l'excédent des produits sur les charges déterminé selon les NCOSBL pour la même période? 	1501.32 b)	Oui/Non/S. O.
<ul style="list-style-type: none"> Expliqué les retraitements importants apportés à l'état des flux de trésorerie si l'entité présentait un état des flux de trésorerie selon ses méthodes comptables antérieures? 	1501.33	Oui/Non/S. O.
Si l'entité choisit de se prévaloir d'une ou de plusieurs des exemptions disponibles aux fins de l'application initiale, la direction a-t-elle indiqué les exemptions dont elle s'est prévalue?	1501.34	Oui/Non/S. O.
MÉTHODES COMPTABLES		
5. Modifications comptables (chapitre 1506)³		Oui/Non/S. O.
En ce qui concerne les modifications de méthodes comptables relatives à l'application initiale des premières sources de PCGR, la direction a-t-elle :		Oui/Non/S. O.
<ul style="list-style-type: none"> Fourni le nom de la source première de PCGR? 	1506.34 a)	Oui/Non/S. O.
<ul style="list-style-type: none"> Fourni la nature du changement de méthode comptable et, le cas échéant, mentionné le fait que le changement de méthode comptable est mis en œuvre selon les dispositions transitoires qui s'appliquent? 	1506.34 b) c)	Oui/Non/S. O.
<ul style="list-style-type: none"> Fourni, le cas échéant, une description des dispositions transitoires? 	1506.34 d)	Oui/Non/S. O.
<ul style="list-style-type: none"> Fourni, dans la mesure du possible, pour chaque poste des états financiers qui est touché, le montant de l'ajustement apporté pour chaque période pour laquelle des chiffres sont présentés? 	1506.34 e)	Oui/Non/S. O.
<ul style="list-style-type: none"> Fourni, dans la mesure du possible, le montant de l'ajustement relatif aux périodes antérieures aux périodes présentées? 	1506.34 f)	Oui/Non/S. O.

³ Cette partie s'applique aux modifications des méthodes comptables, aux modifications des estimations comptables et aux corrections des erreurs des périodes antérieures.

	Chapitre	Informations fournies?
<ul style="list-style-type: none"> Fourni, si l'application rétrospective imposée par l'alinéa 1506.10 a) ou b) est impraticable pour une période antérieure particulière ou pour des périodes antérieures aux périodes présentées, les circonstances qui ont mené à cette situation ainsi que le mode d'application et la date de prise d'effet du changement de méthode comptable?⁴ 	1506.34 g)	Oui/Non/S. O.
<ul style="list-style-type: none"> Fourni, si l'application rétrospective imposée par les alinéas 1506.10 a) à c) est impraticable pour une période antérieure particulière ou pour des périodes antérieures aux périodes présentées, les circonstances qui ont mené à cette situation ainsi que le mode d'application et la date de prise d'effet du changement de méthode comptable [ADOPTION ANTICIPÉE]⁵? 	1506.34 g)	Oui/Non/S. O.
En ce qui concerne le changement volontaire de méthode comptable, la direction a-t-elle :		Oui/Non/S. O.
<ul style="list-style-type: none"> Fourni la nature du changement de méthode comptable? 	1506.35 a)	Oui/Non/S. O.
<ul style="list-style-type: none"> Fourni les raisons pour lesquelles l'application de la nouvelle méthode comptable fournit des informations fiables et davantage pertinentes? 	1506.35 b)	Oui/Non/S. O.
<ul style="list-style-type: none"> Fourni, lorsqu'il s'agit de l'un des choix de méthode comptable énumérés au paragraphe 1506.09, une explication des raisons pour lesquelles l'entité a fait ce choix de méthode comptable? 	1506.35 b)	Oui/Non/S. O.
<ul style="list-style-type: none"> Fourni, dans la mesure du possible, le montant de l'ajustement apporté pour chaque poste des états financiers qui est touché, pour chaque période antérieure pour laquelle des chiffres sont présentés? 	1506.35 c)	Oui/Non/S. O.
<ul style="list-style-type: none"> Fourni, dans la mesure du possible, le montant de l'ajustement relatif aux périodes antérieures aux périodes présentées? 	1506.35 d)	Oui/Non/S. O.
<ul style="list-style-type: none"> Fourni, si l'application rétrospective est impraticable, les circonstances qui ont mené à cette situation ainsi que le mode d'application et la date de prise d'effet du changement de méthode comptable? 	1506.35 e)	Oui/Non/S. O.

⁴ Des modifications ont été apportées au chapitre 1506 pour inclure de nouvelles obligations d'information découlant de la publication récente du chapitre 3041, « Agriculture ». L'alinéa 1506.34 g) s'applique pour les états financiers annuels des exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2021. L'adoption anticipée est permise. L'entité qui applique le chapitre 3041 doit se conformer à ce paragraphe. En cas d'adoption anticipée, veuillez inscrire « S. O. » sur la présente partie et suivre les obligations d'information révisées pour le paragraphe 1506.34 g) ci-après.

⁵ Des modifications ont été apportées au chapitre 1506 pour inclure de nouvelles obligations d'information découlant de la publication récente du chapitre 3041, « Agriculture ». L'alinéa 1506.34 g) s'applique pour les états financiers annuels des exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2021. L'adoption anticipée est permise. L'entité qui applique le chapitre 3041 doit se conformer à ce paragraphe. En cas d'adoption anticipée, suivre cette obligation d'information et indiquer « S.O. » aux obligations de la partie précédente. Sinon, inscrire « S.O. ».

	Chapitre	Informations fournies?
En ce qui concerne le changement d'estimations comptables, la direction a-t-elle :		Oui/Non/S. O.
<ul style="list-style-type: none"> Fourni des informations sur la nature et le montant de tout changement d'estimation comptable au cours de la période considérée? 	1506.36	Oui/Non/S. O.
En ce qui concerne la correction d'erreurs relatives à une période antérieure, la direction a-t-elle :		Oui/Non/S. O.
<ul style="list-style-type: none"> Fourni la nature de l'erreur relative à une période antérieure? 	1506.37 a)	Oui/Non/S. O.
<ul style="list-style-type: none"> Fourni, pour chaque période antérieure présentée, le montant de la correction apportée à chaque poste des états financiers qui est touché? 	1506.37 b)	Oui/Non/S. O.
<ul style="list-style-type: none"> Fourni le montant de la correction au début de la première période présentée? 	1506.37 c)	Oui/Non/S. O.
6. Incertitude relative à la mesure (chapitre 1508)		Oui/Non/S. O.
La direction a-t-elle :		
<ul style="list-style-type: none"> Fourni une description des circonstances qui donnent lieu à l'incertitude significative et les données pertinentes au sujet de son dénouement prévu? 	1508.05 a) b)	Oui/Non/S. O.
<ul style="list-style-type: none"> Fourni, quand une incertitude relative à la mesure d'un élément des états financiers est significative, son ampleur lorsqu'il est raisonnablement possible que le montant comptabilisé puisse subir une variation importante dans l'année suivant la date des états financiers? 	1508.06	Oui/Non/S. O.
<ul style="list-style-type: none"> Mentionné le montant comptabilisé au titre de l'élément qui fait l'objet d'une incertitude relative à la mesure, sauf lorsqu'une telle mention peut avoir des répercussions négatives importantes sur l'entité? 	1508.07	Oui/Non/S. O.
<ul style="list-style-type: none"> Indiqué les raisons de l'absence d'information lorsque celle-ci pourrait avoir des répercussions négatives sur l'entité? 	1508.07	Oui/Non/S. O.

	Chapitre	Informations fournies?
7. Conversion des devises (chapitre 1651) La direction a-t-elle :		Oui/Non/S. O.
	Indiqué le montant du gain ou de la perte de change inclus dans l'excédent des produits sur les charges? ⁶	1651.56 Oui/Non/S. O.
	Indiqué les raisons de tout changement de méthode de conversion appliquée pour un établissement étranger donné?	1651.57 Oui/Non/S. O.
8. Méthode de comptabilisation des produits (chapitre 3400) La direction a-t-elle :		Oui/Non/S. O.
	Indiqué la méthode suivie pour chaque type important d'opérations et d'éléments (c.-à-d. les biens et services) dans le cadre d'une opération de vente portant sur plusieurs éléments, ainsi que la façon dont les divers éléments sont déterminés et évalués?	3400.31 Oui/Non/S. O.
	Indiqué séparément, soit dans le corps même de l'état des résultats, soit dans les notes complémentaires, les grandes catégories de produits comptabilisés au cours de l'exercice?	3400.33 Oui/Non/S. O.
ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE		
9. État de la situation financière (chapitres 1521, 3463 et 4400) La direction a-t-elle :		Oui/Non/S. O.
	Donné une image fidèle de la situation financière à la date de clôture selon les NCOSBL?	1521.02 Oui/Non/S. O.
	Fourni les informations suivantes dans l'état de la situation financière :	Oui/Non/S. O.
	L'actif à court terme?	1521.03 a) Oui/Non/S. O.
	L'actif à long terme?	1521.03 b) Oui/Non/S. O.
	Le total de l'actif?	1521.03 c) Oui/Non/S. O.
	Le passif à court terme?	1521.03 d) Oui/Non/S. O.
	Le passif à long terme?	1521.03 e) Oui/Non/S. O.
Le total du passif?	1521.03 f) Oui/Non/S. O.	

⁶ L'entité peut exclure de ce montant les gains ou les pertes de change découlant de placements dans des titres de capitaux propres évalués à la juste valeur selon le chapitre 3856, « Instruments financiers ».

	Chapitre	Informations fournies?
<ul style="list-style-type: none"> L'actif net? 	1521.03 g)	Oui/Non/S. O.
<ul style="list-style-type: none"> Le total du passif et de l'actif net? 	1521.03 h)	Oui/Non/S. O.
La direction a-t-elle présenté séparément les actifs suivants :		Oui/Non/S. O.
<ul style="list-style-type: none"> Dans le corps de l'état de la situation financière : <ul style="list-style-type: none"> Les grandes catégories d'actifs à court terme?⁷ 	1521.04	Oui/Non/S. O.
<ul style="list-style-type: none"> Les participations dans des filiales exclues de la consolidation et les participations dans des coentreprises non comptabilisées selon la méthode de la consolidation proportionnelle, évaluées au moyen de la méthode de la comptabilisation à la valeur de consolidation? 	1521.04 g)	Oui/Non/S. O.
<ul style="list-style-type: none"> Les participations dans des entités sous influence notable et tous les autres placements, en présentant séparément les participations évaluées : <ul style="list-style-type: none"> Selon la méthode de la comptabilisation à la valeur d'acquisition? Selon la méthode de la comptabilisation à la valeur de consolidation? À la juste valeur? 	1521.04 h)	Oui/Non/S. O.
<ul style="list-style-type: none"> Les actifs incorporels? 	1521.04 j)	Oui/Non/S. O.
<ul style="list-style-type: none"> Les écarts d'acquisition? 	1521.04 k)	Oui/Non/S. O.
<ul style="list-style-type: none"> Les actifs à long terme et groupes à sortir classés comme destinés à la vente? 	1521.04 n)	Oui/Non/S. O.
<ul style="list-style-type: none"> Les stocks agricoles [ADOPTION ANTICIPÉE]⁸? 	1521.04 p)	Oui/Non/S. O.
<ul style="list-style-type: none"> Les actifs biologiques producteurs [ADOPTION ANTICIPÉE]⁸? 	1521.04 q)	Oui/Non/S. O.
<ul style="list-style-type: none"> Dans le corps même de l'état de la situation financière, soit par voie de notes ou de tableaux complémentaires⁹ : <ul style="list-style-type: none"> Les autres actifs financiers, distinction faite entre : <ul style="list-style-type: none"> Ceux évalués au coût après amortissement? 	1521.04 A	Oui/Non/S. O.
	1521.04 A b)	Oui/Non/S. O.
		Oui/Non/S. O.

⁷ Conformément au paragraphe 1510.04, l'actif à court terme doit être subdivisé en grandes catégories (p. ex., trésorerie, placements, créances et effets à recevoir, stocks et frais payés d'avance).

⁸ Des modifications ont été apportées au chapitre 1521 pour inclure de nouvelles obligations d'information découlant de la publication récente du chapitre 3041, « Agriculture ». Les alinéas 1521.04 p) et q) s'appliquent pour les états financiers annuels des exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2021. L'adoption anticipée est permise. L'entité qui applique le chapitre 3041 doit se conformer à ces paragraphes.

⁹ Lorsqu'un actif est présenté par voie de note ou de tableau complémentaire, le poste de l'état de la situation financière correspondant doit comporter un renvoi à cette note ou à ce tableau.

	Chapitre	Informations fournies?
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Ceux évalués à la juste valeur? ▪ Les placements dans des instruments de capitaux propres évalués au coût? 		Oui/Non/S. O.
<ul style="list-style-type: none"> • Les immobilisations corporelles? 	1521.04 A c)	Oui/Non/S. O.
<ul style="list-style-type: none"> • Les biens loués en vertu de contrats de location-acquisition? 	1521.04 A d)	Oui/Non/S. O.
<ul style="list-style-type: none"> • L'actif au titre des prestations définies? 	1521.04 A e)	Oui/Non/S. O.
<p>La direction a-t-elle présenté séparément les passifs suivants :</p>		Oui/Non/S. O.
<ul style="list-style-type: none"> • Dans le corps de l'état de la situation financière? 		Oui/Non/S. O.
<ul style="list-style-type: none"> • Les grandes catégories de passifs à court terme?¹⁰ 	1521.05 a)	Oui/Non/S. O.
<ul style="list-style-type: none"> • Les passifs faisant partie des groupes à sortir classés comme destinés à la vente? 	1521.05 c)	Oui/Non/S. O.
<ul style="list-style-type: none"> • La dette à long terme? 	1521.05 f)	Oui/Non/S. O.
<ul style="list-style-type: none"> • Dans le corps même de l'état de la situation financière, soit par voie de notes ou de tableaux complémentaires¹¹ : 	1521.05 A	Oui/Non/S. O.
<ul style="list-style-type: none"> • Les obligations découlant de contrats de location-acquisition? 	1521.05 A a)	Oui/Non/S. O.
<ul style="list-style-type: none"> • Le passif au titre des prestations définies? 	1521.05 A b)	Oui/Non/S. O.
<ul style="list-style-type: none"> • L'obligation liée à la mise hors service d'immobilisations? 	1521.05 A c)	Oui/Non/S. O.
<ul style="list-style-type: none"> • Les autres passifs financiers? 	1521.05 A d)	Oui/Non/S. O.
<ul style="list-style-type: none"> • Présenté séparément les actifs nets suivants : 	4400.19	Oui/Non/S. O.
<ul style="list-style-type: none"> • L'actif net qui, en vertu d'affectations, doit être conservé en permanence à titre de dotations? 	4400.19 b)	Oui/Non/S. O.
<ul style="list-style-type: none"> • L'actif net affecté autrement? 	4400.19 c)	Oui/Non/S. O.
<ul style="list-style-type: none"> • L'actif net non affecté? 	4400.19 d)	Oui/Non/S. O.
<ul style="list-style-type: none"> • Le total de l'actif net? 	4400.19 e)	Oui/Non/S. O.

¹⁰ Conformément au paragraphe 1510.11, les passifs à court terme doivent être subdivisés en grandes catégories (p. ex., emprunts bancaires, fournisseurs et charges à payer, emprunts, impôts à payer, dividendes à payer, produits reportés, tranche de la dette à long terme échéant dans l'année et actions rachetables au gré du porteur ou obligatoirement rachetables émises dans une opération de planification fiscale). Les sommes empruntées des administrateurs, dirigeants et actionnaires et les sommes dues à la société mère et aux sociétés affiliées (y compris celles qui ne résultent pas d'un emprunt) doivent faire l'objet de postes distincts.

¹¹ Lorsqu'un passif est présenté par voie de note ou de tableau complémentaire, le poste de l'état de la situation financière correspondant doit comporter un renvoi à cette note ou à ce tableau.

		Chapitre	Informations fournies?
	<ul style="list-style-type: none"> Présenté le montant des réévaluations et d'autres éléments relatifs aux régimes à prestations définies directement dans l'actif net? 	3463.02 a)	Oui/Non/S. O.
	<ul style="list-style-type: none"> Indiqué, pour chaque élément des états financiers, le total des montants présentés dans les différents fonds? 	4400.18	Oui/Non/S. O.
10.	<p>États financiers consolidés (chapitre 1601)</p> <p>La direction a-t-elle :</p> <ul style="list-style-type: none"> S'il n'est pas possible d'avoir recours aux états financiers d'une entité contrôlée couvrant un exercice qui coïncide de près avec ceux de la société mère, indiqué ce fait ainsi que la période visée par les états financiers utilisés? Reflété, de la manière qui convient le mieux, les faits relatifs à l'entité contrôlée et les opérations de cette dernière qui ont eu lieu pendant la période de décalage et qui ont une incidence importante sur la situation financière ou les résultats d'exploitation du groupe lorsque l'exercice de la société mère et celui d'une entité contrôlée ne coïncident pas? 	1601.39 1601.40	Oui/Non/S. O. Oui/Non/S. O.
11.	<p>Participations ne donnant pas le contrôle (chapitre 1602)</p> <ul style="list-style-type: none"> La direction a-t-elle présenté les participations ne donnant pas le contrôle dans l'actif net de l'état de la situation financière consolidé, séparément de l'actif net attribuable aux propriétaires de la société mère? 	1602.13	Oui/Non/S. O. Oui/Non/S. O.
12.	<p>Organismes sans but lucratif contrôlés (chapitre 4450)</p> <p>La direction a-t-elle présenté de l'une ou l'autre des façons suivantes chaque organisme sans but lucratif contrôlé :</p> <ul style="list-style-type: none"> En consolidant l'organisme contrôlé? En fournissant les informations suivantes pour chaque organisme sans but lucratif contrôlé ou groupe d'organismes contrôlés similaires qui ne sont pas consolidés : <ul style="list-style-type: none"> Le total des actifs, des passifs et de l'actif net à la date de clôture? Les produits (y compris les gains), les charges (y compris les pertes) et les flux de trésorerie rattachés aux activités de fonctionnement, de financement et d'investissement présentés pour la période? 	4450.14 a) 4450.14 b) 4450.22 a) 4450.22 b)	Oui/Non/S. O. Oui/Non/S. O. Oui/Non/S. O. Oui/Non/S. O.

	Chapitre	Informations fournies?
<ul style="list-style-type: none"> Les détails relatifs aux affectations, classées par catégories principales, dont sont grevées les ressources des organismes contrôlés? 	4450.22 c)	Oui/Non/S. O.
<ul style="list-style-type: none"> Les différences significatives dans les méthodes comptables par rapport à celles de l'organisme publiant? 	4450.22 d)	Oui/Non/S. O.
<ul style="list-style-type: none"> En mentionnant les raisons pour lesquelles les organismes contrôlés ont été exclus de la consolidation et des informations à fournir en vertu de l'énoncé précédent, si l'organisme fait partie d'un grand nombre d'organismes qui, individuellement, ont une importance relative négligeable? 	4450.14 c) 4450.26 a) b)	Oui/Non/S. O.
La direction a-t-elle :		
<ul style="list-style-type: none"> Indiqué la méthode suivie pour la présentation de l'organisme contrôlé? 	4450.15 a)	Oui/Non/S. O.
<ul style="list-style-type: none"> Fourni une description de la relation avec l'organisme contrôlé? 	4450.15 b)	Oui/Non/S. O.
<ul style="list-style-type: none"> Fourni une description claire et concise de l'objectif de l'organisme contrôlé, de la collectivité qu'il vise à servir, de son statut selon la législation fiscale et de sa forme juridique? 	4450.15 c)	Oui/Non/S. O.
<ul style="list-style-type: none"> Indiqué la nature et l'ampleur de tout intérêt économique que l'organisme publiant a dans l'organisme contrôlé? 	4450.15 d)	Oui/Non/S. O.
<ul style="list-style-type: none"> Lorsque les exercices de l'organisme publiant et les organismes contrôlés non consolidés ne coïncident pas : <ul style="list-style-type: none"> Indiqué la période couverte par l'information financière? 	4450.47	Oui/Non/S. O.
<ul style="list-style-type: none"> Fourni les détails de tout fait ou opération ayant eu lieu au cours de la période de décalage et qui sont significatifs pour la situation financière ou les résultats des activités de l'organisme publiant? 	4450.47 a) 4450.47 b)	Oui/Non/S. O. Oui/Non/S. O.
13. Organismes sans but lucratif satellites (chapitre 4450)		Oui/Non/S. O.
La direction a-t-elle :		
<ul style="list-style-type: none"> Fourni une description de la relation avec le satellite? 	4450.40 a)	Oui/Non/S. O.
<ul style="list-style-type: none"> Fourni une description claire et concise de l'objectif du satellite, de la collectivité qu'il vise à servir, de son statut selon la législation fiscale et de sa forme juridique? 	4450.40 b)	Oui/Non/S. O.

	Chapitre	Informations fournies?
<ul style="list-style-type: none"> Indiqué la nature et l'ampleur de tout intérêt économique que l'organisme publiant a dans le satellite? 	4450.40 c)	Oui/Non/S. O.
14. Intérêt économique dans un autre organisme sans but lucratif (chapitre 4450)		Oui/Non/S. O.
<ul style="list-style-type: none"> La direction a-t-elle indiqué, lorsqu'un organisme détient un intérêt économique dans un autre organisme sans but lucratif sur lequel il n'exerce ni contrôle ni influence notable, la nature et l'ampleur de son intérêt? 	4450.45	Oui/Non/S. O.
15. Entreprises à but lucratif contrôlées (chapitre 4450)		Oui/Non/S. O.
Les entreprises à but lucratif contrôlées sont-elles présentées de l'une ou l'autre des façons suivantes :		
<ul style="list-style-type: none"> En consolidant l'entreprise contrôlée dans les états financiers? 	4450.30 a)	Oui/Non/S. O.
<ul style="list-style-type: none"> En comptabilisant sa participation à la valeur de consolidation et en fournissant les informations suivantes pour chaque entreprise à but lucratif contrôlée, ou chaque groupe d'entreprises à but lucratif contrôlées similaires : 	4450.30 b)	Oui/Non/S. O.
<ul style="list-style-type: none"> Le total des actifs, des passifs et des capitaux propres à la date de clôture? 	4450.32 a)	Oui/Non/S. O.
<ul style="list-style-type: none"> Les produits (y compris les gains), les charges (y compris les pertes), le résultat net et les flux de trésorerie rattachés aux activités d'exploitation, de financement et d'investissement présentés pour la période? 	4450.32 b)	Oui/Non/S. O.
La direction a-t-elle :		
<ul style="list-style-type: none"> Fourni la méthode suivie pour la présentation de l'entreprise contrôlée? 	4450.31 a)	Oui/Non/S. O.
<ul style="list-style-type: none"> Fourni une description de la relation avec l'entreprise contrôlée, notamment des informations sur la façon dont les activités de l'entreprise contrôlée sont liées à celles de l'organisme publiant ou les complètent? 	4450.31 b), 4450.34	Oui/Non/S. O.
<ul style="list-style-type: none"> Lorsque les exercices de l'organisme publiant et de l'entreprise à but lucratif contrôlée, à laquelle l'organisme publiant applique la méthode de la comptabilisation à la valeur de consolidation, ne coïncident pas : 	4450.47	Oui/Non/S. O.
<ul style="list-style-type: none"> Indiqué la période couverte par l'information financière? 	4450.47 a)	Oui/Non/S. O.

	Chapitre	Informations fournies?
<ul style="list-style-type: none"> Fourni les détails de tout fait ou opération ayant eu lieu au cours de la période de décalage et qui sont significatifs pour la situation financière ou les résultats des activités de l'organisme publiant? 	4450.47 b)	Oui/Non/S. O.
16. Participations dans des coentreprises (chapitres 3056 et 4450) La direction a-t-elle présenté de l'une ou l'autre des façons suivantes chaque participation que l'organisme détient dans une coentreprise :		Oui/Non/S. O.
<ul style="list-style-type: none"> En comptabilisant la participation selon la méthode de la consolidation proportionnelle? 	4450.36 4450.36 a)	Oui/Non/S. O.
<ul style="list-style-type: none"> En comptabilisant la participation selon la méthode de la comptabilisation à la valeur de consolidation et en fournissant les informations suivantes : <ul style="list-style-type: none"> La part de l'organisme publiant dans le total de l'actif, du passif et de l'actif net, ou des capitaux propres, de la coentreprise à la date de clôture? La part de l'organisme publiant dans les produits (y compris les gains), les charges (y compris les pertes) et les flux de trésorerie rattachés aux activités d'exploitation, de financement et d'investissement de la coentreprise présentés pour la période? Les différences significatives dans les méthodes comptables par rapport à celles de l'organisme publiant? 	4450.36 b) 4450.38 a) 4450.38 b) 4450.38 c)	Oui/Non/S. O. Oui/Non/S. O. Oui/Non/S. O. Oui/Non/S. O.
La direction a-t-elle : <ul style="list-style-type: none"> Mentionné la méthode utilisée pour comptabiliser les participations dans des coentreprises? Fourni une description de la relation avec la coentreprise? Fourni la liste et la description des participations significatives dans des coentreprises, y compris le nom de ces coentreprises, la valeur comptable des participations et sa quote-part (ou son pourcentage de participation) dans chaque coentreprise? Indiqué sa part de toute éventualité et de tout engagement des coentreprises, ainsi que les éventualités qui découlent du fait qu'elle pourrait être éventuellement responsable des passifs des autres coentrepreneurs participant à ces coentreprises? 	3056.37 4450.37 a) 4450.37 b) 3056.38 3056.39	Oui/Non/S. O. Oui/Non/S. O. Oui/Non/S. O. Oui/Non/S. O.

	Chapitre	Informations fournies?
<ul style="list-style-type: none"> Lorsque les exercices de l'organisme publiant et de la coentreprise, à laquelle l'organisme publiant applique la méthode de la consolidation proportionnelle ou celle de la comptabilisation à la valeur de consolidation, ne coïncident pas : <ul style="list-style-type: none"> Indiqué la période couverte par l'information financière? Fourni les détails de tout fait ou opération ayant eu lieu au cours de la période de décalage et qui sont significatifs pour la situation financière ou les résultats des activités de l'organisme publiant? 	<p>4450.47</p> <p>4450.47 a)</p> <p>4450.47 b)</p>	<p>Oui/Non/S. O.</p> <p>Oui/Non/S. O.</p> <p>Oui/Non/S. O.</p>
<p>17. Placements comptabilisés selon la méthode de la comptabilisation à la valeur de consolidation ou de la comptabilisation à la valeur d'acquisition (entités non consolidées, participations dans des entités sous influence notable (« satellites »), coentreprises et autres placements) (chapitres 1510, 1520, 3051, 3056 et 3856)</p> <p>La direction a-t-elle :</p> <ul style="list-style-type: none"> Classé dans l'actif à court terme seulement les placements susceptibles de réalisation relativement rapide? Présenté, lorsque l'entité détentrice comptabilise une participation à sa valeur de consolidation, ses quotes-parts des activités abandonnées, des effets des modifications de méthodes comptables, des effets des corrections d'erreurs dans les états financiers antérieurs et des opérations sur les capitaux propres de l'entité émettrice, en les classant selon leur nature? Présenté séparément les informations suivantes dans l'état de la situation financière : <ul style="list-style-type: none"> Les participations dans des entités contrôlées et des coentreprises comptabilisées à la valeur de consolidation? Les participations dans des entités sous influence notable (« satellites ») comptabilisées à la valeur de consolidation? Les autres placements comptabilisés à la valeur d'acquisition? Présenté séparément les informations suivantes dans l'état des résultats : <ul style="list-style-type: none"> Les participations dans des filiales et des coentreprises comptabilisées à la valeur de consolidation? 	<p>1510.05</p> <p>3051.09</p> <p>3051.31 a) 3056.34 a)</p> <p>3051.31 c) 3056.34 c)</p> <p>3051.31 d) 3056.34 d)</p> <p>1520.03 b) i) 3051.32 a) 3056.35 a)</p>	<p>Oui/Non/S. O.</p> <p>Oui/Non/S. O.</p> <p>Oui/Non/S. O.</p> <p>Oui/Non/S. O.</p> <p>Oui/Non/S. O.</p> <p>Oui/Non/S. O.</p>

	Chapitre	Informations fournies?
<ul style="list-style-type: none"> Les participations dans des entités sous influence notable (« satellites ») comptabilisées à la valeur de consolidation? 	1520.03 b) ii) 3051.32 c) 3056.35 c)	Oui/Non/S. O.
<ul style="list-style-type: none"> Les placements évalués à la juste valeur? 	1520.03 b) ii) 3856.19A/ 3856.19C ¹²	Oui/Non/S. O.
<ul style="list-style-type: none"> Les autres placements comptabilisés à la valeur d'acquisition? 	1520.03 b) ii) 3051.32 d) 3056.35 d) 3856.19A/ 3856.19C ¹²	Oui/Non/S. O.
La direction a-t-elle :		
<ul style="list-style-type: none"> Indiqué la méthode utilisée pour la comptabilisation des placements? 	3051.34 3056.41	Oui/Non/S. O.
<ul style="list-style-type: none"> Mentionné les événements relatifs à l'entité émettrice et les opérations de cette dernière qui ont eu lieu pendant la période de décalage et qui ont une incidence importante sur la situation financière ou les résultats d'exploitation de l'entité détentrice lorsque les exercices de l'entité détentrice et d'une entité émettrice ne coïncident pas, que l'entité détentrice comptabilise sa participation dans l'entité émettrice à la valeur de consolidation et que les événements et les opérations en question ne sont pas comptabilisés dans les états financiers? 	3051.35 3056.41	Oui/Non/S. O.
<ul style="list-style-type: none"> Indiqué la juste valeur de tout placement coté sur un marché actif comptabilisé selon la méthode de la comptabilisation à la valeur de consolidation? 	3051.36 3056.41	Oui/Non/S. O.
<ul style="list-style-type: none"> Fourni la liste et la description de ses placements importants, y compris les noms des entités émettrices, les valeurs comptables et la part du capital (ou le pourcentage de participation) correspondant à chacun de ces placements? 	3051.37 3056.41	Oui/Non/S. O.
<ul style="list-style-type: none"> Indiqué, par type d'actifs, la valeur comptable des actifs dépréciés et le montant de la provision pour dépréciation correspondante? 	3051.38 a) 3056.41 3856.42	Oui/Non/S. O.

¹² Aux termes des modifications apportées au chapitre 3856, « Instruments financiers », l'ancien paragraphe 3856.19A a été renuméroté pour devenir le paragraphe 3856.19C, lequel s'applique aux états financiers annuels des exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2020. L'adoption anticipée est permise.

	Chapitre	Informations fournies?
<ul style="list-style-type: none"> Indiqué, par type d'actifs, le montant de toute perte de valeur ou de toute reprise d'une perte de valeur comptabilisée antérieurement qui est pris en compte dans le résultat net? 	3051.38 b)	Oui/Non/S. O.
18. Stocks (chapitres 3031 et 3032) La direction a-t-elle : <ul style="list-style-type: none"> Indiqué les méthodes comptables adoptées pour évaluer les stocks, y compris la méthode de détermination du coût utilisée? Indiqué la valeur comptable totale des stocks et la valeur comptable par catégories (c.-à-d. les marchandises, les fournitures, les matières premières les travaux en cours et les produits finis) appropriés à l'entité et les informations concernant l'étendue des variations de ces actifs? Indiqué le montant des stocks comptabilisés en charges dans la période? 	3031.35 a) 3031.35 b) 3031.36 3031.35 c)	Oui/Non/S. O. Oui/Non/S. O. Oui/Non/S. O.
19. Agriculture (chapitre 3041) [ADOPTION ANTICIPÉE]¹³ La direction a-t-elle : <ul style="list-style-type: none"> Présenté les montants des stocks agricoles et des actifs biologiques producteurs sous des postes distincts dans l'état de la situation financière? 	3041.83	Oui/Non/S. O.
Stocks agricoles – La direction a-t-elle : <ul style="list-style-type: none"> Fourni une description qualitative de chaque grande catégorie de stocks agricoles? Fourni les quantités détenues de chaque grande catégorie de stocks agricoles, si elles sont facilement déterminables?¹⁴ Fourni les méthodes comptables adoptées pour évaluer les stocks agricoles de nature similaire et utilisés de manière similaire? 	3041.84 a) 3041.84 b) 3041.84 c)	Oui/Non/S. O. Oui/Non/S. O. Oui/Non/S. O.

¹³ Le chapitre 3041, « Agriculture » s'applique aux états financiers annuels des exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2021. L'adoption anticipée est permise. En cas d'adoption anticipée, veuillez remplir cette partie. Sinon, indiquer « S. O. ».

¹⁴ L'alinéa 3041.84 b) exige des informations sur le nombre d'unités dans chaque catégorie (p. ex. le poids d'une culture récoltée ou le nombre d'acres d'une culture non récoltée, etc.).

	Chapitre	Informations fournies?
Stocks agricoles évalués selon le modèle du coût – La direction a-t-elle :		Oui/Non/S. O.
<ul style="list-style-type: none"> Fourni la méthode comptable adoptée pour déterminer le coût des stocks, y compris les techniques d'évaluation du coût? 	3041.86 a)	Oui/Non/S. O.
<ul style="list-style-type: none"> Fourni les formules de détermination du coût utilisées? 	3041.86 b)	Oui/Non/S. O.
<ul style="list-style-type: none"> Fourni la valeur comptable totale de chaque grande catégorie de stocks agricoles? 	3041.86 c)	Oui/Non/S. O.
<ul style="list-style-type: none"> Fourni le montant des stocks comptabilisé en charges dans la période? 	3041.86 d)	Oui/Non/S. O.
Stocks agricoles évalués en utilisant uniquement les coûts des intrants – La direction a-t-elle fournit une description des coûts des intrants pris en compte dans l'évaluation des stocks agricoles?	3041.87	Oui/Non/S. O.
Stocks agricoles évalués selon le modèle de la valeur nette de réalisation – La direction a-t-elle fourni :		Oui/Non/S. O.
<ul style="list-style-type: none"> Une description de la méthode utilisée pour déterminer la valeur nette de réalisation? 	3041.88 a)	Oui/Non/S. O.
<ul style="list-style-type: none"> La valeur comptable totale de chaque grande catégorie de stocks agricoles? 	3041.88 b)	Oui/Non/S. O.
<ul style="list-style-type: none"> Le total des gains et pertes découlant des variations de la valeur comptable pour la période considérée et, s'il n'est pas présenté séparément dans le corps même de l'état des résultats, le libellé du poste de l'état des résultats dans lequel le total de ces gains et pertes a été pris en compte? 	3041.88 c)	Oui/Non/S. O.
<ul style="list-style-type: none"> Le montant des stocks comptabilisé en charges dans la période? 	3041.88 d)	Oui/Non/S. O.
Actifs biologiques producteurs – La direction a-t-elle fourni les informations suivantes :		Oui/Non/S. O.
<ul style="list-style-type: none"> Une description qualitative de chaque grande catégorie d'actifs biologiques producteurs? 	3041.89 a)	Oui/Non/S. O.
<ul style="list-style-type: none"> Si elles sont facilement déterminables, les quantités détenues de chaque grande catégorie d'actifs biologiques producteurs?¹⁵ 	3041.89 b)	Oui/Non/S. O.

¹⁵ L'alinéa 3041.89 b) exige des informations sur le nombre d'unités détenus dans chaque catégorie (p. ex., le nombre d'animaux dans un troupeau).

	Chapitre	Informations fournies?
<ul style="list-style-type: none"> Le total des gains et pertes comptabilisés en cas de vente ou autre sortie et, s'il n'est pas présenté séparément dans le corps même de l'état des résultats, le libellé du poste de l'état des résultats dans lequel le total de ces gains et pertes a été pris en compte? 	3041.89 g)	Oui/Non/S. O.
Actifs biologiques producteurs amortissables – La direction a-t-elle fourni les informations suivantes :		Oui/Non/S. O.
<ul style="list-style-type: none"> Le coût et l'amortissement cumulé, y compris le montant de toute perte de valeur? 	3041.89 c)i)ii)	Oui/Non/S. O.
<ul style="list-style-type: none"> La méthode d'amortissement utilisée, y compris la période ou le taux d'amortissement? 	3041.89 c) iii)	Oui/Non/S. O.
<ul style="list-style-type: none"> Le montant de l'amortissement qui est passé en charges au cours de la période? 	3041.89 c) iv)	Oui/Non/S. O.
Actifs biologiques producteurs non amortissables – la direction a-t-elle fourni la valeur comptable pour chaque grande catégorie d'actifs?	3041.89 d)	Oui/Non/S. O.
Actifs biologiques producteurs dépréciés – La direction a-t-elle fourni les informations suivantes :		Oui/Non/S. O.
<ul style="list-style-type: none"> Une description des faits et circonstances qui sont à l'origine de la dépréciation? 	3041.89 e)	Oui/Non/S. O.
<ul style="list-style-type: none"> Le montant de toute perte de valeur comptabilisée et, si elle n'est pas présentée séparément dans le corps même de l'état des résultats, le libellé du poste de l'état des résultats dans lequel cette perte a été prise en compte? 	3041.89 f)	Oui/Non/S. O.

	Chapitre	Informations fournies?
<p>Lorsque les stocks biologiques ou actifs biologiques producteurs sont évalués à la valeur nette de réalisation comme coût réputé¹⁶ durant l'exercice au cours duquel le chapitre 3041 est appliqué pour la première fois – La direction a-t-elle fourni les informations suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Une description des actifs pour lesquels le choix du coût réputé a été appliqué? • La valeur nette de réalisation des actifs à la date à laquelle le choix est appliqué? • Le libellé du ou des postes du bilan dans lesquels ces actifs ont été pris en compte? 	<p>3041.94 a)</p> <p>3041.94 b)</p> <p>3041.94 c)</p>	<p>Oui/Non/S. O.</p> <p>Oui/Non/S. O.</p> <p>Oui/Non/S. O.</p>
<p>20. Immobilisations corporelles (chapitres 3061 et 4433)</p> <p>La direction a-t-elle :</p> <p>Présenté les montants des stocks agricoles et des actifs biologiques producteurs sous des postes distincts dans le bilan du producteur agricole?</p> <ul style="list-style-type: none"> • Fourni, pour chaque grande catégorie d'immobilisations corporelles, le coût et l'amortissement cumulé, y compris le montant de toute réduction de valeur? • Fourni la méthode d'amortissement utilisée, y compris la période ou le taux d'amortissement? • Indiqué leur valeur comptable nette lorsque des immobilisations corporelles ne font pas l'objet d'un amortissement, parce qu'elles sont en cours de construction, de développement ou de mise en valeur ou parce qu'elles ont été mises hors service pour une période prolongée? • Indiqué le montant de l'amortissement qui est passé en charges au cours de la période? • Indiqué si une réduction de valeur comptabilisée est fondée sur la juste valeur de l'actif ou sur son coût de remplacement? • Indiqué la nature et le montant des immobilisations corporelles reçues en apport au cours de la période et comptabilisées dans les états financiers? • Fourni des informations sur les immobilisations corporelles reçues en apport comptabilisées pour une valeur symbolique?¹⁷ 	<p>3061.24 a)</p> <p>b)</p> <p>3061.24 c)</p> <p>3061.25</p> <p>3061.26</p> <p>4433.22</p> <p>4433.23</p> <p>4433.24</p>	<p>Oui/Non/S. O.</p> <p>Oui/Non/S.O.</p> <p>Oui/Non/S.O.</p> <p>Oui/Non/S.O.</p> <p>Oui/Non/S.O.</p> <p>Oui/Non/S.O.</p> <p>Oui/Non/S.O.</p>

¹⁶ Conformément à la disposition transitoire prévue au paragraphe 3041.92, un producteur agricole peut choisir d'évaluer les stocks agricoles ou les actifs biologiques producteurs à leur valeur de réalisation nette et utiliser la valeur nette de réalisation comme coût réputé de l'actif au début de l'exercice au cours duquel le chapitre 3041 a été appliqué pour la première fois.

¹⁷ Elles comprennent habituellement tous les détails qui influent sur l'utilité de ces immobilisations pour l'organisme : leur âge, l'endroit où elles se situent, leur utilisation actuelle ou potentielle et une estimation de leur durée de vie utile restante.

	Chapitre	Informations fournies?
<ul style="list-style-type: none"> En ce qui concerne les immobilisations corporelles détenues par les petits organismes¹⁸ : <ul style="list-style-type: none"> Indiqué la méthode de comptabilisation des immobilisations corporelles? Fourni des informations sur les grandes catégories d'immobilisations corporelles qui ne sont pas comptabilisées dans l'état de la situation financière, notamment une description des immobilisations? Indiqué, si les immobilisations corporelles sont passées en charges dès leur acquisition, le montant étant passé en charges au cours de la période? 	<p>4433.26 a)</p> <p>4433.26 b)</p> <p>4433.26 c)</p>	<p>Oui/Non/S.O.</p> <p>Oui/Non/S.O.</p> <p>Oui/Non/S.O.</p> <p>Oui/Non/S.O.</p>
<p>21. Dépréciation d'actifs à long terme (chapitre 3063)</p> <p>La direction a-t-elle :</p> <ul style="list-style-type: none"> Fourni une description de l'actif à long terme ayant subi une dépréciation? Fourni une description des faits et circonstances à l'origine de la dépréciation? Fourni le montant de la perte de valeur et le libellé du poste de l'état des résultats dans lequel la perte de valeur a été prise en compte, s'il n'est pas présenté séparément dans le corps même de l'état des résultats? 	<p>3063.24 a)</p> <p>3063.24 b)</p> <p>3063.24 c)</p>	<p>Oui/Non/S.O.</p> <p>Oui/Non/S.O.</p> <p>Oui/Non/S.O.</p>
<p>22. Collections (chapitre 4441)</p> <p>La direction a-t-elle :</p> <ul style="list-style-type: none"> Présenté le montant comptabilisé au titre des collections dans un poste distinct dans l'état de la situation financière? 	<p>4441.16</p>	<p>Oui/Non/S.O.</p>
<p>La direction a-t-elle :</p> <ul style="list-style-type: none"> Fourni une description de ses collections? 	<p>4441.17 a)</p>	<p>Oui/Non/S.O.</p>

¹⁸ Les petits organismes dont la moyenne des produits bruts annuels pour l'exercice considéré et l'exercice précédent est inférieure à 500 000 \$ peuvent choisir de comptabiliser leurs immobilisations en charges (paragraphe 4433.03). Cependant, lorsqu'un OSBL dépasse le seuil, il est censé inscrire ses immobilisations à l'actif, et ce, même si la moyenne des produits bruts annuels devient par la suite inférieure à 500 000 \$ (paragraphe 4433.04).

	Chapitre	Informations fournies?
<ul style="list-style-type: none"> Indiqué les méthodes comptables suivies à l'égard de l'évaluation de ses collections? 	4441.17 b)	Oui/Non/S.O.
<ul style="list-style-type: none"> Fourni des informations sur tout changement important qu'ont connu ses collections au cours de la période? 	4441.17 c)	Oui/Non/S.O.
<ul style="list-style-type: none"> Fourni le montant dépensé pour des pièces de la collection au cours de la période? 	4441.17 d)	Oui/Non/S.O.
Fourni une description de toute pièce ou collection comptabilisée pour une valeur symbolique, si l'organisme comptabilise ses collections au coût?	4441.17 e)	Oui/Non/S.O.
En ce qui concerne la sortie de pièces des collections, la direction a-t-elle :		Oui/Non/S.O.
<ul style="list-style-type: none"> Fourni le produit de toute sortie au cours de la période, et l'utilisation qui a été faite de ce produit? 	4441.17 f) i)	Oui/Non/S.O.
<ul style="list-style-type: none"> Fourni le montant de tout produit des périodes antérieures dépensé au cours de la période considérée, et l'utilisation qui a été faite de ce produit? 	4441.17 f) ii)	Oui/Non/S.O.
<ul style="list-style-type: none"> Fourni le montant total du produit n'ayant pas encore été dépensé à la fin de la période et, s'il n'est pas présenté séparément dans le corps de l'état de la situation financière, le libellé du poste de l'état de la situation financière dans lequel le produit n'ayant pas encore été dépensé a été pris en compte? 	4441.17 f) iii)	Oui/Non/S.O.
Pour une période au cours de laquelle une réduction de valeur a été comptabilisée, la direction a-t-elle :		Oui/Non/S.O.
<ul style="list-style-type: none"> Fourni une description des faits et des circonstances qui sont à l'origine de la réduction de valeur? 	4441.17 g) i)	Oui/Non/S.O.
<ul style="list-style-type: none"> Fourni le montant de la réduction de valeur évaluée selon la juste valeur et celui de la réduction de valeur évaluée selon le coût de remplacement? 	4441.17 g) ii)	Oui/Non/S.O.
<ul style="list-style-type: none"> Fourni le montant de la réduction de valeur, lorsqu'il n'est pas présenté séparément dans l'état des résultats, et le libellé du poste de l'état des résultats dans lequel cette réduction a été prise en compte? 	4441.17 g) iii)	Oui/Non/S.O.

	Chapitre	Informations fournies?
23. Écarts d'acquisition et actifs incorporels (chapitres 3064 et 4434)		Oui/Non/S. O.
La direction a-t-elle :		
<ul style="list-style-type: none"> Présenté le montant global des écarts d'acquisition et des actifs incorporels sous un poste distinct dans l'état de la situation financière de l'entité? 	3064.88 3064.90	Oui/Non/S. O.
<ul style="list-style-type: none"> Présenté le montant global des pertes de valeur des écarts d'acquisition sous un poste distinct dans l'état des résultats, avant les activités abandonnées, sauf si la perte de valeur d'un écart d'acquisition se rapporte à une activité abandonnée, ou encore présenté dans les notes complémentaires? 	3064.89	Oui/Non/S. O.
<ul style="list-style-type: none"> Inclus la perte de valeur d'un écart d'acquisition rattachée à une activité abandonnée dans les résultats afférents aux activités abandonnées? 	3064.89	Oui/Non/S. O.
En ce qui concerne les actifs incorporels amortissables, la direction a-t-elle :		Oui/Non/S.O.
<ul style="list-style-type: none"> Fourni la valeur comptable nette, globalement et par grande catégorie d'actifs incorporels? 	3064.91 a)	Oui/Non/S.O.
<ul style="list-style-type: none"> Fourni le montant global des amortissements pour la période? 	3064.91 a)	Oui/Non/S.O.
<ul style="list-style-type: none"> Fourni la méthode d'amortissement utilisée, y compris la durée ou le taux d'amortissement? 	3064.91 a)	Oui/Non/S.O.
Dans le cas des apports d'actifs incorporels, la direction a-t-elle :		Oui/Non/S.O.
<ul style="list-style-type: none"> Indiqué la nature et le montant des actifs incorporels reçus en apport au cours de la période et comptabilisés dans les états financiers? 	4434.13	Oui/Non/S.O.
<ul style="list-style-type: none"> Fourni des informations sur les actifs incorporels reçus en apport comptabilisés pour une valeur symbolique?¹⁹ 	4434.14	Oui/Non/S.O.

¹⁹ Elles comprennent habituellement tous les détails qui influent sur l'utilité de ces immobilisations pour l'organisme : leur âge, l'endroit où elles se situent, leur utilisation actuelle ou potentielle et une estimation de leur durée de vie utile restante.

	Chapitre	Informations fournies?
Dans le cas des actifs incorporels non amortissables, fourni la valeur comptable, globalement et par grande catégorie d'actifs incorporels?	3064.91 b)	Oui/Non/S.O.
Fourni les motifs à l'appui de la comptabilisation d'actifs incorporels générés en interne?	3064.91 c)	Oui/Non/S.O.
En ce qui concerne toute perte de valeur comptabilisée relativement à un écart d'acquisition, la direction a-t-elle :		Oui/Non/S.O.
<ul style="list-style-type: none"> Fourni une description des faits et circonstances qui sont à l'origine de la perte de valeur? 	3064.93 a)	Oui/Non/S.O.
<ul style="list-style-type: none"> Fourni le montant de la perte de valeur? 	3064.93 b)	Oui/Non/S.O.
En ce qui concerne toute perte de valeur comptabilisée relativement à un actif incorporel, la direction a-t-elle :		Oui/Non/S.O.
<ul style="list-style-type: none"> Fourni une description de l'actif incorporel ayant subi une dépréciation et les faits et circonstances qui sont à l'origine de la perte de valeur? 	3064.94 a)	Oui/Non/S.O.
<ul style="list-style-type: none"> Indiqué si une réduction de valeur comptabilisée est fondée sur la juste valeur de l'actif ou sur son coût de remplacement? 	4434.12	Oui/Non/S.O.
<ul style="list-style-type: none"> Fourni le montant de la perte de valeur? 	3064.94 b)	Oui/Non/S.O.
<ul style="list-style-type: none"> Fourni le libellé du poste de l'état des résultats dans lequel la perte de valeur a été prise en compte? 	3064.94 c)	Oui/Non/S.O.
24. Contrats de location (chapitre 3065)		Oui/Non/S. O.
La direction a-t-elle :		
<ul style="list-style-type: none"> En tant que preneuse, classé les contrats de location-acquisition et les contrats de location-exploitation de manière appropriée? 	3065.04 a)	Oui/Non/S. O.
<ul style="list-style-type: none"> En tant que bailleuse, classé les contrats de location-vente, les contrats de location-financement et les contrats de location-exploitation de manière appropriée? 	3065.04 b)	Oui/Non/S. O.

	Chapitre	Informations fournies?
La direction a-t-elle :		
<ul style="list-style-type: none"> • Si elle est preneuse d'un contrat de location-acquisition : <ul style="list-style-type: none"> • Présenté les obligations relatives aux biens loués séparément des autres obligations à long terme? • Inclus toute partie des obligations découlant de baux dont l'entreprise devra s'acquitter à moins d'un an à même son fonds de roulement dans le passif à court terme? • Si elle est bailleuse d'un contrat de location-financement ou d'un contrat de location-vente : <ul style="list-style-type: none"> • Distingué, dans un état de la situation financière ordonné, les tranches à court terme et à long terme de l'investissement net? 	3065.22	Oui/Non/S. O.
	3065.23	Oui/Non/S. O.
	3065.54	Oui/Non/S. O.
La direction a-t-elle :		
<ul style="list-style-type: none"> • Si elle est preneuse d'un contrat de location-acquisition : <ul style="list-style-type: none"> • Fourni le coût et l'amortissement cumulé, y compris le montant de toute réduction de valeur, pour chaque grande catégorie d'immobilisations corporelles louées? • Fourni la méthode d'amortissement utilisée, y compris la période ou le taux d'amortissement, pour chaque grande catégorie d'immobilisations corporelles louées? • Fourni le taux d'intérêt, la date d'échéance, le solde impayé et, si les contrats sont garantis, la mention de ce fait? • Présenté séparément les intérêts débiteurs, ou les a-t-elle inclus dans les intérêts débiteurs relatifs aux dettes à long terme? • Indiqué le montant global estimatif des versements à effectuer dans chacun des cinq prochains exercices? • Si elle est preneuse d'un contrat de location-exploitation :²⁰ <ul style="list-style-type: none"> • Indiqué le total des paiements minimums futurs exigibles, ainsi que leur montant pour chacun des cinq exercices suivants? • Précisé la nature des autres engagements pris aux termes de ces contrats? 	3065.73 a) b)	Oui/Non/S. O.
	3065.73 c)	Oui/Non/S. O.
	3065.74 a)-d)	Oui/Non/S. O.
	3065.75	Oui/Non/S. O.
	3065.76	Oui/Non/S. O.
	3065.77	Oui/Non/S. O.
	3065.77	Oui/Non/S. O.

²⁰ On peut se dispenser de fournir ces informations pour les contrats de location dont la durée initiale ne dépasse pas un an.

	Chapitre	Informations fournies?
<ul style="list-style-type: none"> • Si elle est bailleresse d'un contrat de location-financement ou d'un contrat de location-vente : <ul style="list-style-type: none"> • Indiqué l'investissement net dans le contrat de location, ainsi que le taux d'intérêt implicite? 3065.78 • Indiqué la valeur comptable des contrats de location qui ont subi une dépréciation, ainsi que le montant de la provision correspondante? 3065.79 a) • Indiqué le montant de toute perte de valeur ou de toute reprise d'une perte de valeur comptabilisée antérieurement qui est pris en compte dans le résultat net? 3065.79 b) • Si elle est bailleresse d'un contrat de location-exploitation : <ul style="list-style-type: none"> • Indiqué le coût des immobilisations corporelles destinées à la location et le montant de l'amortissement cumulé s'y rapportant? 3065.80 • Indiqué le montant de toute provision pour dépréciation connexe? 3065.81a) • Indiqué le montant de toute perte de valeur ou de toute reprise d'une perte de valeur comptabilisée antérieurement qui est pris en compte dans le résultat net? 3065.81b) 		Oui/Non/S. O.
<p>25. Obligations liées à la mise hors service d'immobilisations (chapitre 3110)</p> <p>La direction a-t-elle :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Mentionné, lorsqu'il n'est pas possible de faire une estimation raisonnable du montant d'une obligation liée à la mise hors service d'une immobilisation, ce fait et les raisons qui l'expliquent? 3110.23 • Fourni une description générale des obligations liées à la mise hors service et des immobilisations auxquelles elles se rattachent? 3110.23 a) • Fourni le montant de l'obligation liée à la mise hors service à la fin de l'exercice? 3110.23 b) • Fourni le total des paiements effectués au titre du passif au cours de l'exercice? 3110.23 c) • Fourni la juste valeur des actifs qui font l'objet de restrictions juridiques en vue du règlement des obligations ou, si elle ne peut être déterminée facilement, la valeur comptable de ceux-ci? 3110.23 d) 		Oui/Non/S. O.

	Chapitre	Informations fournies?
26. Avantages sociaux futurs (chapitres 3462 et 3463)		Oui/Non/S. O.
La direction a-t-elle fourni séparément les informations pour les régimes qui fournissent :		
<ul style="list-style-type: none"> Des prestations de retraite? 	3462.113 a)	Oui/Non/S. O.
<ul style="list-style-type: none"> Principalement des avantages sociaux futurs complémentaires? 	3462.113 b)	Oui/Non/S. O.
En ce qui concerne les régimes interentreprises, la direction a-t-elle :		Oui/Non/S. O.
<ul style="list-style-type: none"> Fourni une description générale du régime, indiquant s'il s'agit : <ul style="list-style-type: none"> D'un régime de retraite ou d'un autre régime? D'un régime à prestations définies ou à cotisations définies? 	3462.114 a)	Oui/Non/S. O.
<ul style="list-style-type: none"> Indiqué, si elle n'a pas suffisamment d'informations pour pouvoir appliquer la comptabilité des régimes à prestations définies, et qu'elle applique la comptabilité des régimes à cotisations définies? <ul style="list-style-type: none"> Le fait qu'il s'agit d'un régime à prestations définies? La raison pour laquelle il est comptabilisé comme un régime à cotisations définies? Les informations disponibles concernant l'excédent ou le déficit du régime? La nature et l'incidence des changements significatifs dans les éléments contractuels du régime? 	3462.114 b)	Oui/Non/S. O.
En ce qui concerne les régimes à prestations définies, la direction a-t-elle :		Oui/Non/S. O.
<ul style="list-style-type: none"> Comptabilisé les réévaluations et autres éléments directement dans l'actif net à l'état de la situation financière, plutôt que dans l'état des résultats? 	3463.02 a)	Oui/Non/S. O.
<ul style="list-style-type: none"> Présenté les réévaluations et autres éléments au cours de la période sous un poste distinct dans l'état de l'évolution de l'actif net? 	3463.02 b)	Oui/Non/S. O.
La direction a-t-elle :		
<ul style="list-style-type: none"> Fourni une description générale de chaque catégorie de régimes, indiquant notamment s'il s'agit d'un régime de retraite ou d'un autre régime? 	3462.115 a)	Oui/Non/S. O.

	Chapitre	Informations fournies?
<ul style="list-style-type: none"> Fourni la juste valeur des actifs du régime à la clôture de la période? 	3462.115 b)	Oui/Non/S. O.
<ul style="list-style-type: none"> Fourni l'obligation au titre des prestations définies à la clôture de la période? 	3462.115 c)	Oui/Non/S. O.
<ul style="list-style-type: none"> Fourni l'excédent ou le déficit du régime à la clôture de la période? 	3462.115 d)	Oui/Non/S. O.
<ul style="list-style-type: none"> Fourni la différence entre l'excédent ou le déficit du régime à la fin de la période et le montant comptabilisé dans l'état de la situation financière à titre de provision pour moins-value? 	3462.115 e)	Oui/Non/S. O.
<ul style="list-style-type: none"> Fourni la date d'effet de la plus récente évaluation actuarielle utilisée pour déterminer l'obligation au titre des prestations définies? 	3462.115 g)	Oui/Non/S. O.
<ul style="list-style-type: none"> Indiqué la nature et l'incidence des changements significatifs dans les éléments contractuels des régimes au cours de la période? 	3462.115 h)	Oui/Non/S. O.
<p>En ce qui concerne les prestations de cessation d'emploi, la direction a-t-elle :</p> <ul style="list-style-type: none"> Indiqué la nature et, si elle n'est pas présentée séparément dans le corps de l'état des résultats, l'incidence des prestations de cessation d'emploi accordées au cours de la période? 	3462.118	Oui/Non/S. O.
<p>27. Sortie d'actifs à long terme et abandon d'activités (chapitre 3475)</p> <p>La direction a-t-elle :</p> <ul style="list-style-type: none"> Classé les actifs à long terme destinés à être sortis autrement que par vente comme actifs détenus et utilisés? Classé les actifs à long terme à vendre comme destinés à la vente dans la période au cours de laquelle les critères sont atteints? Reclassé un actif à long terme comme détenu et utilisé s'il ne répond plus aux critères requis pour être classé comme destiné à la vente? Présenté séparément les actifs à long terme classés comme destinés à la vente dans l'état de la situation financière de l'entité? Présenté séparément les actifs et les passifs d'un groupe à sortir classé comme destiné à la vente dans les sections de l'actif et du passif de l'état de la situation financière? 		Oui/Non/S. O.
	3475.04	Oui/Non/S. O.
	3475.08	Oui/Non/S. O.
	3475.23	Oui/Non/S. O.
	3475.33	Oui/Non/S. O.
	3475.33	Oui/Non/S. O.

	Chapitre	Informations fournies?
<ul style="list-style-type: none"> Présenté les actifs à long terme classés comme destinés à la vente dans l'actif à court terme uniquement lorsque les actifs sont vendus avant la date de mise au point définitive des états financiers et que le produit de la vente est réalisé dans l'année qui suit la date de l'arrêté des comptes? Lorsque les actifs ont été classés dans l'actif à court terme en raison de leur vente ultérieure, les passifs devant être pris en charge par l'acquéreur ou réglés au moment de la sortie des actifs sont classés dans le passif à court terme. 	3475.35	Oui/Non/S. O.
<p>En ce qui concerne les actifs à long terme sortis autrement que par vente, la direction a-t-elle :</p> <ul style="list-style-type: none"> Fourni une description de l'actif à long terme, ainsi que les faits et circonstances à l'origine de la sortie? Fourni le montant du gain ou de la perte sur sortie et le libellé du poste de l'état des résultats dans lequel le gain ou la perte a été pris en compte, s'il n'est pas présenté séparément dans le corps même de l'état des résultats? Fourni, s'il y a lieu, les montants des produits et du bénéfice ou de la perte présentés au titre des activités abandonnées? 		Oui/Non/S. O.
	3475.36 a)	Oui/Non/S. O.
	3475.36 b)	Oui/Non/S. O.
	3475.36 c)	Oui/Non/S. O.
<p>En ce qui concerne les actifs à long terme vendus ou classés comme destinés à la vente, la direction a-t-elle :</p> <ul style="list-style-type: none"> Fourni une description des faits et circonstances à l'origine de la sortie réelle ou prévue? Fourni le gain ou la perte constaté et le libellé du poste de l'état des résultats dans lequel le gain ou la perte a été pris en compte, s'il n'est pas présenté séparément dans le corps même de l'état des résultats? Fourni, s'il y a lieu, les montants des produits et du bénéfice ou de la perte présentés au titre des activités abandonnées? Indiqué le changement de traitement comptable lorsqu'il est décidé de ne pas vendre un actif auparavant classé comme destiné à la vente? 		Oui/Non/S. O.
	3475.37 a)	Oui/Non/S. O.
	3475.37 b)	Oui/Non/S. O.
	3475.37 c)	Oui/Non/S. O.
	3475.38	Oui/Non/S. O.
<p>En ce qui concerne les activités abandonnées, la direction a-t-elle :</p> <ul style="list-style-type: none"> Présenté les résultats afférents aux activités abandonnées comme une composante distincte de l'excédent des produits sur les charges tant pour la période considérée que pour les périodes antérieures? 	3475.30	Oui/Non/S. O.

	Chapitre	Informations fournies?
<ul style="list-style-type: none"> Classé séparément les ajustements ultérieurs à la comptabilisation initiale dans les des activités abandonnées au cours de la période considérée? 	3475.32	Oui/Non/S. O.
28. Opérations entre apparentés (chapitre 4460) La direction a-t-elle : <ul style="list-style-type: none"> Fourni une description de la relation entre les parties en cause? Fourni une description des opérations, y compris celles pour lesquelles aucun montant n'a été inscrit? Fourni le montant inscrit pour les opérations classées par rubrique figurant dans les états financiers? Fourni la base d'évaluation utilisée pour comptabiliser l'opération dans les états financiers? Fourni les montants dus aux apparentés ou dus par eux et les conditions s'y rapportant? Fourni les engagements contractuels envers des apparentés, présentés séparément des autres engagements contractuels? Fourni les éventualités mettant en cause des apparentés, présentées séparément des autres éventualités? 	4460.07 a) 4460.07 b) 4460.07 c) 4460.07 d) 4460.07 e) 4460.07 f) 4460.07 g)	Oui/Non/S. O. Oui/Non/S. O. Oui/Non/S. O. Oui/Non/S. O. Oui/Non/S. O. Oui/Non/S. O. Oui/Non/S. O.
29. Intérêts capitalisés (chapitre 3850) <ul style="list-style-type: none"> La direction a-t-elle indiqué le montant des intérêts capitalisés au cours de l'exercice? 	3850.03	Oui/Non/S. O. Oui/Non/S. O.
30. Apports à recevoir (chapitre 4420) La direction a-t-elle : <ul style="list-style-type: none"> Lorsque l'organisme comptabilise des apports promis et des legs dans ses états financiers sans les avoir reçus, fourni les informations suivantes : <ul style="list-style-type: none"> Les montants comptabilisés en actif à la date de clôture? 	4420.08 a)	Oui/Non/S. O. Oui/Non/S. O. Oui/Non/S. O.

	Chapitre	Informations fournies?
<ul style="list-style-type: none"> Le montant comptabilisé en produits de la période? 	4420.08 b)	Oui/Non/S. O.
31. Passifs à court terme (chapitres 1510 et 3856) La direction a-t-elle : <ul style="list-style-type: none"> Indiqué le solde de fin de période des sommes à remettre à l'État (autres que les impôts sur les bénéfices)?²¹ En ce qui concerne les passifs financiers à court terme garantis : <ul style="list-style-type: none"> Indiqué la valeur comptable de ces passifs? Indiqué la valeur comptable des actifs qu'elle a donnés en garantie de ces passifs? Indiqué les conditions de la mise en garantie? 	1510.15 3856.44 3856.44 a) 3856.44 b)	Oui/Non/S. O. Oui/Non/S. O. Oui/Non/S. O. Oui/Non/S. O. Oui/Non/S. O.
32. Dette à long terme (chapitres 1510 et 3856) La direction a-t-elle : <ul style="list-style-type: none"> Reclassé dans le passif à court terme une dette à long terme assortie d'une clause restrictive portant sur des éléments mesurables qui a fait l'objet d'une violation, à moins que l'une ou l'autre des conditions énoncées ci-après ne soit remplie : <ul style="list-style-type: none"> Le créancier a, pour une durée supérieure à un an à compter de la date de l'état de la situation financière, renoncé par écrit à son droit d'exiger le remboursement? Le créancier a, pour une durée supérieure à un an à compter de la date de l'état de la situation financière, subséquemment perdu le droit d'exiger le remboursement? Le contrat d'emprunt prévoit un délai de grâce au cours duquel le débiteur peut remédier au défaut, et les parties ont pris des arrangements contractuels assurant que le débiteur remédiera au défaut pendant ce délai? 	1510.14 a) 1510.14 b) 1510.14 b)	Oui/Non/S. O. Oui/Non/S. O. Oui/Non/S. O. Oui/Non/S. O.

²¹ Les sommes à remettre à l'État qui doivent être présentées séparément comprennent, par exemple, les taxes de vente fédérale et provinciales, les cotisations sociales, les cotisations pour les soins de santé et les primes d'assurance pour les accidents du travail.

	Chapitre	Informations fournies?
<ul style="list-style-type: none"> Classé une dette (ou une partie de celle-ci) dans le passif à court terme lorsque le créancier a le droit unilatéral d'exiger le remboursement immédiat en vertu d'une disposition du contrat d'emprunt, à moins que l'une ou l'autre des conditions suivantes ne soit remplie : <ul style="list-style-type: none"> Le créancier a, pour une durée supérieure à un an à compter de la date de l'état de la situation financière, renoncé par écrit à son droit d'exiger le remboursement? Le créancier a, pour une durée supérieure à un an à compter de la date de l'état de la situation financière, subséquemment perdu le droit d'exiger le remboursement? La dette a été refinancée sur une base à long terme avant l'achèvement de l'état de la situation financière? L'entité a conclu un accord non annulable pour refinancer la dette sur une base à long terme préalablement à l'achèvement de l'état de la situation financière, et il n'y a aucun obstacle à ce que le refinancement soit obtenu? 	<p>1510.13 a)</p> <p>1510.13 a)</p> <p>1510.13 b)</p> <p>1510.13 c)</p>	<p>Oui/Non/S. O.</p> <p>Oui/Non/S. O.</p> <p>Oui/Non/S. O.</p> <p>Oui/Non/S. O.</p> <p>Oui/Non/S. O.</p>
<p>Dans le cas d'obligations ou de titres semblables, d'emprunts hypothécaires ou d'autres formes de dette à long terme, la direction a-t-elle :</p> <ul style="list-style-type: none"> Indiqué le titre ou une description du passif? Indiqué le taux d'intérêt, la date d'échéance et les modalités de remboursement, y compris l'existence de clauses de rachat, de conversion ou relatives à un fonds d'amortissement? Indiqué l'encours de crédit, ventilé entre le principal et les intérêts courus? La monnaie dans laquelle la dette est remboursable lorsqu'il s'agit d'une monnaie étrangère? En ce qui concerne les passifs financiers : <ul style="list-style-type: none"> Indiqué la valeur comptable de ces passifs? Indiqué la valeur comptable des actifs qu'elle a donnés en garantie de ces passifs? Indiqué les conditions de la mise en garantie? Présenté la dette à long terme ainsi que les versements à effectuer au cours de chacun des cinq prochains exercices pour honorer les clauses relatives à un fonds d'amortissement ou au rachat? 	<p>3856.43 a)</p> <p>3856.43 b) c) f)</p> <p>3856.43 d)</p> <p>3856.43 e)</p> <p>3856.44</p> <p>3856.44 a)</p> <p>3856.44 b)</p> <p>3856.45</p>	<p>Oui/Non/S. O.</p> <p>Oui/Non/S. O.</p> <p>Oui/Non/S. O.</p> <p>Oui/Non/S. O.</p> <p>Oui/Non/S. O.</p> <p>Oui/Non/S. O.</p> <p>Oui/Non/S. O.</p> <p>Oui/Non/S. O.</p> <p>Oui/Non/S. O.</p>

	Chapitre	Informations fournies?
<ul style="list-style-type: none"> En ce qui concerne les passifs financiers qui sont en souffrance ou font l'objet d'un manquement à quelque condition ou clause restrictive au cours de la période, de sorte que le prêteur aurait pu exiger un remboursement anticipé : <ul style="list-style-type: none"> Indiqué ce fait? Indiqué si le manquement a été réparé ou si les conditions du passif à long terme ont été renégociées avant l'achèvement des états financiers? 	3856.46 a) 3856.46 a) 3856.46 b)	Oui/Non/S. O. Oui/Non/S. O. Oui/Non/S. O.
33. Instruments financiers (chapitre 3856)		Oui/Non/S. O.
La direction a-t-elle²² :		Oui/Non/S. O.
<ul style="list-style-type: none"> Présenté séparément dans l'état des résultats les revenus tirés de placements évalués à la juste valeur, et de placements évalués au coût? Classé séparément les éléments de passif et les éléments de capitaux propres d'un instrument financier composé au moment de l'évaluation initiale, à moins que l'élément de capitaux propres ne soit évalué à zéro?²³ Présenté les actifs financiers et les passifs financiers comme ayant fait l'objet d'une compensation seulement lorsque l'entité a un droit juridiquement exécutoire d'opérer compensation et qu'elle a l'intention soit de procéder à un règlement net, soit de réaliser l'actif et de régler le passif simultanément? 	3856.19A 3856.21 3856.22 3856.24	Oui/Non/S. O. Oui/Non/S. O. Oui/Non/S. O.
La direction a-t-elle [ADOPTION ANTICIPÉE]²⁴:		Oui/Non/S. O.
<ul style="list-style-type: none"> Présenté séparément dans le corps même de l'état des résultats les revenus tirés de placements évalués ultérieurement : <ul style="list-style-type: none"> À la juste valeur? Au coût? Selon la méthode du coût? 	3856.19C 3856.19C 3856.19C 3856.19C	Oui/Non/S. O. Oui/Non/S. O. Oui/Non/S. O. Oui/Non/S. O.

²² Le chapitre 3856 a été modifié afin de fournir de nouvelles indications sur le traitement comptable des instruments financiers contractés dans le cadre d'une opération entre apparentés ainsi qu'une mise à jour des obligations d'informations relatives au risque. Ces modifications entrent en vigueur pour les états financiers annuels des exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2020. L'adoption anticipée est permise. En cas d'adoption anticipée, veuillez inscrire « S. O. » sur ces exigences de présentation de l'information et remplir les exigences correspondantes qui portent la mention [ADOPTION ANTICIPÉE] ci-après.

²³ Pour de plus amples indications sur les instruments financiers composés, se reporter aux paragraphes 20 à 22 et A30 à A38 du chapitre.

²⁴ Le chapitre 3856 a été modifié afin de fournir de nouvelles indications sur le traitement comptable des instruments financiers contractés dans le cadre d'une opération entre apparentés ainsi qu'une mise à jour des obligations d'informations relatives au risque. Ces modifications entrent en vigueur pour les états financiers annuels des exercices financiers ouverts à compter du 1^{er} janvier 2020. L'adoption anticipée est permise. En cas d'adoption anticipée, veuillez remplir ces exigences de présentation et inscrire « S.O. » aux précédentes exigences de présentation. Sinon, inscrire « S.O. » à ces exigences.

	Chapitre	Informations fournies?
<ul style="list-style-type: none"> Classé séparément les éléments de passif et les éléments de capitaux propres d'un instrument financier composé, émis dans une opération conclue dans des conditions de pleine concurrence, au moment de l'évaluation initiale, à moins que l'élément de capitaux propres ne soit évalué à zéro²⁵? 	3856.21 3856.22	Oui/Non/S. O.
<ul style="list-style-type: none"> Classé séparément les éléments de passif et les éléments de capitaux propres d'un instrument financier composé, émis dans une opération entre apparentés, au moment de l'évaluation initiale, à moins que l'élément de capitaux propres ne soit évalué à zéro²⁶? 	3856.21 3856.22A	Oui/Non/S. O.
<ul style="list-style-type: none"> Présenté au bilan le solde net d'un actif financier et d'un passif financier (faisant l'objet d'une compensation) seulement lorsque l'entreprise a un droit juridiquement exécutoire d'opérer compensation et qu'elle a l'intention soit de procéder à un règlement net ou de réaliser l'actif et de régler le passif simultanément? 	3856.24	Oui/Non/S. O.
La direction a-t-elle : [ADOPTION ANTICIPÉE]²⁷:		
<ul style="list-style-type: none"> Fourni des informations pertinentes permettant aux utilisateurs de ses états financiers d'évaluer l'importance des instruments financiers au regard de sa situation et de sa performance financières? 	3856.37	Oui/Non/S. O.
Actifs financiers – La direction a-t-elle :		
<ul style="list-style-type: none"> Indiqué la valeur comptable des éléments suivants soit dans le corps de l'état de la situation financière, soit dans les notes complémentaires : <ul style="list-style-type: none"> Les actifs financiers évalués au coût après amortissement? Les actifs financiers évalués à la juste valeur? Les placements dans des instruments de capitaux propres évalués au coût, diminué pour tenir compte de la dépréciation? Ventilé les créances et effets à recevoir de façon à montrer séparément les comptes clients, les créances sur des parties apparentées et les autres créances de nature inhabituelle dont le montant est important? 	3856.38 a) 3856.38 b) 3856.38 c)	Oui/Non/S. O. Oui/Non/S. O. Oui/Non/S. O.
	3856.39	Oui/Non/S. O.

²⁵ Consultez les paragraphes 3856.20 à 3856.22 et 3856.A30 à 3856.A38 pour obtenir des indications supplémentaires sur les instruments financiers composés.

²⁶ Consultez les paragraphes 3856.20 et 3856.21, 3856.22A, et 3856.A30 à 3856.A38 pour obtenir des indications supplémentaires sur les instruments financiers composés.

²⁷ Le chapitre 3856 a été modifié pour clarifier que les informations à fournir sur les instruments financiers doivent être préparées à l'aide d'informations propres à l'entreprise. Des informations sont pertinentes et propres à l'entreprise lorsqu'elles sont considérées comme importantes selon l'exposition actuelle de l'entreprise. Cette modification entre en vigueur pour les états financiers annuels des exercices financiers ouverts à compter du 1^{er} janvier 2020. L'adoption anticipée est permise.

	Chapitre	Informations fournies?
<ul style="list-style-type: none"> Indiqué séparément le montant et, si possible, l'échéance des créances qui ont plus d'un an à courir? 	3856.39	Oui/Non/S. O.
Cession d'actifs financiers – La direction a-t-elle :		Oui/Non/S. O
<ul style="list-style-type: none"> En ce qui concerne la cession de créances comptabilisée comme une vente : <ul style="list-style-type: none"> Indiqué le gain ou la perte généré par l'ensemble des ventes de la période? Précisé les méthodes comptables suivies pour l'évaluation initiale de tout droit conservé et l'évaluation ultérieure des droits conservés, y compris la méthode utilisée pour déterminer la juste valeur? Fourni une description de tout lien pouvant subsister entre le cédant et les actifs cédés?²⁸ En ce qui concerne la cession d'actifs qui ne répondent pas aux conditions de décomptabilisation²⁹ : <ul style="list-style-type: none"> Précisé la nature et la valeur comptable des actifs? Précisé la nature des risques et des avantages attachés à la propriété de ces placements auxquels l'entité reste exposée? Précisé la valeur comptable des passifs pris en charge lors de la cession? 	3856.40 a)	Oui/Non/S. O.
	3856.40 b)	Oui/Non/S. O.
	3856.40 c)	Oui/Non/S. O.
		Oui/Non/S. O.
	3856.41 a)	Oui/Non/S. O.
	3856.41 b)	Oui/Non/S. O.
	3856.41 c)	Oui/Non/S. O.
Actifs financiers dépréciés – La direction a-t-elle :		Oui/Non/S. O
<ul style="list-style-type: none"> Indiqué la valeur comptable des actifs financiers dépréciés autres que des créances clients à court terme, par type d'actif, ainsi que le montant de toute provision pour dépréciation y afférente? 	3856.42	Oui/Non/S. O.

²⁸ Ils peuvent comprendre, sans s'y limiter, la gestion, une garantie ou des restrictions sur les droits conservés.

²⁹ Pour de plus amples indications sur la cession de créances qui répondent aux conditions de décomptabilisation, se reporter à l'Annexe B du chapitre 3856.

	Chapitre	Informations fournies?
<p>Dans le cas de passifs financiers qui contiennent à la fois un élément de passif et un élément de capitaux propres – La direction a-t-elle fourni les informations suivantes :</p> <p>Au sujet de l'élément de capitaux propres :</p> <ul style="list-style-type: none"> La date ou les dates d'exercice de l'option ou des options de conversion? La date d'échéance ou d'expiration de l'option ou des options? Le ratio de conversion ou le prix d'exercice? Les conditions préalables à l'exercice des options? Toute autre condition susceptible d'avoir une incidence sur l'exercice de l'option ou des options, telle qu'une clause restrictive dont le non-respect entraînerait une modification du calendrier d'exercice ou du prix de l'option ou des options. 	<p>3856.47 a)</p> <p>3856.47 a)</p> <p>3856.47 a)</p> <p>3856.47 a)</p> <p>3856.47 a)</p>	<p>Oui/Non/S. O.</p> <p>Oui/Non/S. O.</p> <p>Oui/Non/S. O.</p> <p>Oui/Non/S. O.</p> <p>Oui/Non/S. O.</p> <p>Oui/Non/S. O.</p>
<p>Dans le cas de passifs financiers qui sont indexés sur les capitaux propres ou un indicateur de la performance financière de l'entité – La direction a-t-elle³⁰ :</p> <ul style="list-style-type: none"> Fourni la nature, les modalités et les effets de la clause d'indexation? Fourni les conditions de remboursement? Fourni le calendrier prévisionnel des paiements? 	<p>3856.47 b)</p> <p>3856.47 b)</p> <p>3856.47 b)</p>	<p>Oui/Non/S. O.</p> <p>Oui/Non/S. O.</p> <p>Oui/Non/S. O.</p>
<p>Dans le cas de passifs financiers, contractés entre apparentés ou dans des conditions de pleine concurrence, indexés sur les capitaux propres ou sur un indicateur de la performance financière de l'entité – La direction a-t-elle – [ADOPTION ANTICIPÉE]³¹ :</p> <ul style="list-style-type: none"> Fourni la nature, les modalités et les effets de la clause d'indexation? Fourni les conditions de remboursement? Fourni le calendrier prévisionnel des paiements? 	<p>3856.47 b)</p> <p>3856.47 b)</p> <p>3856.47 b)</p>	<p>Oui/Non/S. O.</p> <p>Oui/Non/S. O.</p> <p>Oui/Non/S. O.</p>

³⁰ La modification des obligations d'information du paragraphe 3856.47 b) découle de nouvelles indications pour comptabiliser les instruments financiers dans une opération entre apparentés. Cette modification entre en vigueur pour les exercices financiers ouverts à compter du 1^{er} janvier 2020. L'adoption anticipée est permise. En cas d'adoption anticipée, veuillez inscrire « S.O. » sur les questions relatives aux informations à fournir et remplir les obligations d'information révisées ci-après de l'alinéa 3856.47 b).

³¹ La modification des obligations d'information du paragraphe 3856.47 b) découle de nouvelles indications pour comptabiliser les instruments financiers dans une opération entre apparentés. Cette modification entre en vigueur pour les exercices financiers ouverts à compter du 1^{er} janvier 2020. L'adoption anticipée est permise. En cas d'adoption anticipée, veuillez remplir ces obligations d'information révisées de l'alinéa 3856.47 b) et inscrire « S.O. » sur les questions précédentes relatives aux informations à fournir.

	Chapitre	Informations fournies?
<p>Dans le cas d'un instrument financier contracté entre apparentés qui est assorti de paiements variables ou conditionnels – La direction a-t-elle [ADOPTION ANTICIPÉE]³²:</p> <ul style="list-style-type: none"> Fourni la nature, les modalités et les effets des paiements variables ou conditionnels? Fourni les conditions de remboursement? Fourni le calendrier prévisionnel des paiements? 	<p>3856.47 ba)</p> <p>3856.47 ba)</p> <p>3856.47 ba)</p>	<p>Oui/Non/S. O.</p> <p>Oui/Non/S. O.</p> <p>Oui/Non/S. O.</p>
<p>Éléments du résultat – La direction a-t-elle :</p> <ul style="list-style-type: none"> Dans le corps de l'état des résultats ou dans les notes complémentaires : <ul style="list-style-type: none"> Mentionné les gains nets ou pertes nettes comptabilisés qui sont attribuables à des instruments financiers? Mentionné le produit d'intérêt total? Mentionné la charge d'intérêt totale sur les passifs financiers à court terme? Mentionné la charge d'intérêt sur les passifs financiers à long terme, en précisant l'amortissement des primes, des escomptes et des commissions? Mentionné le montant de toute perte de valeur ou de toute reprise d'une perte de valeur antérieurement comptabilisée? 	<p>3856.52 a)</p> <p>3856.52 b)</p> <p>3856.52 c)</p> <p>3856.52 d)</p> <p>3856.52 e)</p>	<p>Oui/Non/S. O.</p> <p>Oui/Non/S. O.</p> <p>Oui/Non/S. O.</p> <p>Oui/Non/S. O.</p> <p>Oui/Non/S. O.</p>
<p>En ce qui concerne les dérivés, la direction a-t-elle :</p> <ul style="list-style-type: none"> Indiqué le notionnel et la valeur comptable de tous les actifs ou les passifs dérivés évalués à la juste valeur? Indiqué la méthode utilisée pour déterminer la juste valeur? Indiqué le notionnel et la valeur accumulée pour tous les swaps de taux d'intérêt et swaps de devises faisant partie des relations de couverture désignées? 	<p>3856.48 a) b)</p> <p>3856.48 c)</p> <p>3856.48 d)</p>	<p>Oui/Non/S. O.</p> <p>Oui/Non/S. O.</p> <p>Oui/Non/S. O.</p>

³² Ces nouvelles obligations d'information de l'alinéa 3856.47 ba) entrent en vigueur pour les états financiers annuels des exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2020. L'adoption anticipée est permise.

	Chapitre	Informations fournies?
<ul style="list-style-type: none"> Si elle utilise le cours fourni par un courtier en produits dérivés pour évaluer la juste valeur, signalé ce fait en précisant la nature et les conditions de l'instrument? 	3856.49	Oui/Non/S. O.
<p>En ce qui concerne les dérivés qui sont liés à des instruments de capitaux propres d'une autre entité et doivent être réglés par la remise de tels instruments dont la juste valeur ne peut être déterminée facilement, la direction a-t-elle :</p>	3856.50	Oui/Non/S. O.
<ul style="list-style-type: none"> Indiqué le nom de l'émetteur de l'instrument de capitaux propres? 	3856.50 a)	Oui/Non/S. O.
<ul style="list-style-type: none"> Indiqué une description de l'instrument de capitaux propres? 	3856.50 b)	Oui/Non/S. O.
<ul style="list-style-type: none"> Indiqué les modalités selon lesquelles le règlement se fera? 	3856.50 c)	Oui/Non/S. O.
<p>En ce qui concerne la couverture d'une opération future, la direction a-t-elle, pendant la durée de la relation de couverture :</p>		Oui/Non/S. O.
<ul style="list-style-type: none"> Indiqué les modalités de l'opération future, notamment la nature et l'échéancier de l'élément couvert? 	3856.51 a)	Oui/Non/S. O.
<ul style="list-style-type: none"> Indiqué les modalités du contrat à terme de gré à gré? 	3856.51 a)	Oui/Non/S. O.
<ul style="list-style-type: none"> Indiqué le fait que la comptabilité de couverture est utilisée? 	3856.51 a)	Oui/Non/S. O.
<ul style="list-style-type: none"> Indiqué l'effet net de la relation? 	3856.51 a)	Oui/Non/S. O.
<p>En ce qui concerne la couverture d'un actif ou d'un passif portant intérêt, la direction a-t-elle :</p>		Oui/Non/S. O.
<ul style="list-style-type: none"> Indiqué la nature et les modalités de l'élément couvert? 	3856.51 b)	Oui/Non/S. O.
<ul style="list-style-type: none"> Indiqué la nature et les modalités du swap de taux d'intérêt ou du swap de devises qui constitue l'élément de couverture? 	3856.51 b)	Oui/Non/S. O.
<ul style="list-style-type: none"> Indiqué le fait que la comptabilité de couverture est utilisée? 	3856.51 b)	Oui/Non/S. O.
<ul style="list-style-type: none"> Indiqué l'effet net de la relation? 	3856.51 b)	Oui/Non/S. O.

	Chapitre	Informations fournies?
En ce qui concerne chaque risque important découlant d'instruments financiers, et en traitant les dérivés séparément, la direction a-t-elle³³ :	3856.53	Oui/Non/S. O.
• Indiqué les expositions au risque et leurs causes?	3856.53 a)	Oui/Non/S. O.
• Indiqué toute modification des expositions au risque par rapport à la période précédente?	3856.53 b)	Oui/Non/S. O.
• Indiqué les concentrations de risque? ³⁴	3856.54	Oui/Non/S. O.
Pour chaque risque important découlant d'instruments financiers, y compris les dérivés – La direction a-t-elle [ADOPTION ANTICIPÉE]³⁵:		Oui/Non/S. O.
• Indiqué les expositions au risque et leurs causes?	3856.53 a)	Oui/Non/S. O.
• Indiqué toute modification des expositions au risque par rapport à la période précédente?	3856.53 b)	Oui/Non/S. O.
• Indiqué les concentrations de risque? ³⁴	3856.54	Oui/Non/S. O.
ÉTAT DE L'ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET		
34. Évolution de l'actif net (chapitres 3463, 4400)		Oui/Non/S. O.
La direction a-t-elle :		
• Présenté le montant des réévaluations et d'autres éléments sous un poste distinct?	3463.02 b)	Oui/Non/S. O.
• Présenté l'actif net qui, en vertu d'affectations, doit être conservé en permanence à titre de dotations?	4400.41 b)	Oui/Non/S. O.
• Présenté l'actif net grevé d'affectations internes et, séparément, l'actif net grevé d'affectations externes autres que celles liées aux dotations?	4400.41 c)	Oui/Non/S. O.
• Présenté l'actif net non affecté?	4400.41 d)	Oui/Non/S. O.
• Présenté le total de l'actif net?	4400.41 e)	Oui/Non/S. O.

³³ Le chapitre 3856 a été modifié pour mettre à jour les obligations d'information sur le risque. Ces modifications entrent en vigueur pour les états financiers des exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2020. L'adoption anticipée est permise. En cas d'adoption anticipée, veuillez inscrire « S.O. » aux informations à fournir suivantes et remplir les obligations d'information correspondantes portant la mention [ADOPTION ANTICIPÉE] ci-après.

³⁴ Les concentrations de risque peuvent résulter d'instruments financiers qui présentent des caractéristiques semblables et subissent de façon semblable les changements dans la conjoncture économique ou d'autres conditions (p. ex., les concentrations de risque de crédit peuvent résulter de la concentration des clients d'une entité dans une zone géographique ou un secteur d'activité en particulier).

³⁵ Le chapitre 3856 a été modifié pour mettre à jour les obligations d'information sur le risque. Ces modifications entrent en vigueur pour les états financiers annuels des exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2020. L'adoption anticipée est permise. En cas d'adoption anticipée, veuillez remplir les informations à fournir suivantes et inscrire « S.O. » aux questions précédentes qui renvoient aux obligations d'information pour chaque risque important découlant d'instruments financiers.

	Chapitre	Informations fournies?
ÉTAT DES RÉSULTATS		
35. État des résultats (chapitres 1520, 3400 et 4400)		Oui/Non/S. O.
Les éléments suivants sont-ils présentés séparément dans le corps même de l'état des résultats :		Oui/Non/S. O.
<ul style="list-style-type: none"> • Les produits constatés. 	1520.03 a)	Oui/Non/S. O.
<ul style="list-style-type: none"> • Les revenus de placement, distinction devant être faite entre les revenus tirés : <ul style="list-style-type: none"> • D'une part, des entités contrôlées exclues de la consolidation et des coentreprises pour lesquelles la méthode de la consolidation proportionnelle n'est pas appliquée, les éléments suivants devant être indiqués séparément : <ul style="list-style-type: none"> • Les revenus de placement évalués selon la méthode de la comptabilisation à la valeur de consolidation? • Les revenus tirés de toutes les autres participations dans des entités contrôlées exclues de la consolidation et des coentreprises pour lesquelles la méthode de la consolidation proportionnelle n'est pas appliquée? • D'autre part, des autres placements, les éléments suivants devant être indiqués séparément³⁶ : <ul style="list-style-type: none"> • Les revenus tirés de placements évalués selon la méthode de la comptabilisation à la valeur d'acquisition? • Les revenus de placement évalués selon la méthode de la comptabilisation à la valeur de consolidation? • Les revenus tirés de placements évalués à la juste valeur? • D'autre part, des autres placements, les éléments suivants devant être indiqués séparément [ADOPTION ANTICIPÉE]³⁷ : <ul style="list-style-type: none"> • Les revenus tirés de placements évalués selon la méthode de la comptabilisation à la valeur d'acquisition ou les instruments financiers évalués au coût? • Les revenus de placement évalués selon la méthode de la comptabilisation à la valeur de consolidation? • Les revenus tirés de placements évalués à la juste valeur? 	1520.03 b) i)	Oui/Non/S. O.
	1520.03 b) ii)	Oui/Non/S. O.
	1520.03 b) ii)	Oui/Non/S. O.
	1520.03 b) ii)	Oui/Non/S. O.
	1520.03 b) ii)	Oui/Non/S. O.
	1520.03 b) ii)	Oui/Non/S. O.
	1520.03 b) ii)	Oui/Non/S. O.
	1520.03 b) ii)	Oui/Non/S. O.
	1520.03 b) ii)	Oui/Non/S. O.

³⁶ Le chapitre 1520 a été modifié par suite de modifications visant la révision du chapitre 3856, « Instruments financiers ». Ces modifications entrent en vigueur pour les états financiers annuels des exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2020. L'adoption anticipée est permise. En cas d'adoption anticipée, inscrire « S.O. » aux questions suivantes sur les informations à fournir et répondre aux obligations d'information du sous-alinéa 1520.03 b)(ii) ci-après.

³⁷ Le chapitre 1520 a été modifié par suite de modifications visant la révision du chapitre 3856, « Instruments financiers ». Ces modifications entrent en vigueur pour les états financiers ouverts à compter du 1^{er} janvier 2020. L'adoption anticipée est permise. En cas d'adoption anticipée, veuillez répondre à ces questions et inscrire « S.O. » aux informations précédentes du sous-alinéa 1520.03 b) ii). Sinon, inscrire « S.O. ».

	Chapitre	Informations fournies?
• L'excédent des produits sur les charges avant activités abandonnées.	1520.03 d)	Oui/Non/S. O.
• Les résultats afférents aux activités abandonnées.	1520.03 e)	Oui/Non/S. O.
• L'excédent des produits sur les charges pour l'exercice.	1520.03 f)	Oui/Non/S. O.
• L'excédent des produits sur les charges attribué à la société mère et aux participations ne donnant pas le contrôle.	1520.03 g)	Oui/Non/S. O.
Les éléments suivants sont-ils présentés séparément dans le corps même de l'état des résultats <u>ou</u> par voie de notes?		Oui/Non/S. O.
• Les grandes catégories de produits ou d'apports constatés.	1520.04 a)	Oui/Non/S. O.
• L'amortissement des immobilisations corporelles.	1520.04 d)	Oui/Non/S. O.
• L'amortissement des actifs incorporels amortissables.	1520.04 e)	Oui/Non/S. O.
• Le montant des pertes de valeur des actifs à long terme, à l'exception des pertes rattachées à des activités abandonnées, qui sont prises en compte dans les résultats afférents aux activités abandonnées.	1520.04 f)	Oui/Non/S. O.
• Le montant des pertes de valeur des écarts d'acquisition, à l'exception des pertes rattachées à des activités abandonnées, qui sont prises en compte dans les résultats afférents aux activités abandonnées.	1520.04 g)	Oui/Non/S. O.
• Le montant des pertes de valeur des actifs incorporels, à l'exception des pertes rattachées à des activités abandonnées, qui sont prises en compte dans les résultats afférents aux activités abandonnées.	1520.04 h)	Oui/Non/S. O.
• Le montant du gain ou de la perte de change pris en compte dans la détermination de l'excédent des produits sur les charges (les gains ou pertes de change sur les instruments financiers évalués à la juste valeur peuvent être exclus de ce montant).	1520.04 j)	Oui/Non/S. O.
• Les montants suivants relativement aux instruments financiers :	1520.04 k)	Oui/Non/S. O.
• Les gains nets ou pertes nettes comptabilisés.		Oui/Non/S. O.
• Le produit d'intérêt total.		Oui/Non/S. O.
• La charge d'intérêt totale sur les passifs financiers à court terme.		Oui/Non/S. O.
• La charge d'intérêt sur les passifs financiers à long terme, distinction faite de l'amortissement des primes, des escomptes et des commissions.		Oui/Non/S. O.
• Le montant de toute perte de valeur ou de toute reprise d'une perte de valeur comptabilisée antérieurement.		Oui/Non/S. O.
• Les intérêts débiteurs relatifs aux obligations découlant de contrats de location-acquisition.	1520.04 l)	Oui/Non/S. O.

	Chapitre	Informations fournies?
<ul style="list-style-type: none"> Les produits, les charges, les gains ou les pertes découlant d'opérations ou de faits qui ne sont pas tenus pour susceptibles de se répéter fréquemment au cours des prochains exercices, ou qui ne sont pas typiques des activités normales de l'entité. 	1520.04 m)	Oui/Non/S. O.
<ul style="list-style-type: none"> Les stocks comptabilisés en charges dans la période. 	1520.04 o)	Oui/Non/S. O.
<ul style="list-style-type: none"> Les gains ou les pertes comptabilisés à l'égard des actifs à long terme (ou groupes à sortir) qui ont été vendus, classés comme détenus en vue de la vente ou sortis autrement que par la vente. 	1520.04 p)	Oui/Non/S. O.
<ul style="list-style-type: none"> Le montant des réévaluations et autres éléments relatifs aux régimes à prestations définies. 	1520.04 s)	Oui/Non/S. O.
<ul style="list-style-type: none"> Le montant des prestations de cessation d'emploi. 	1520.04 t)	Oui/Non/S. O.
<ul style="list-style-type: none"> Le montant, qui est pris en compte dans la détermination du résultat net, de toute perte de valeur ou de toute reprise d'une perte de valeur comptabilisée antérieurement sur des filiales, des placements et des intérêts dans des partenariats traités selon la méthode de la comptabilisation à la valeur d'acquisition ou la méthode de la comptabilisation à la valeur de consolidation. 	1520.04 u)	Oui/Non/S. O.
<ul style="list-style-type: none"> Le montant, qui est pris en compte dans la détermination du résultat net, de toute perte de valeur ou de toute reprise d'une perte de valeur comptabilisée antérieurement sur une créance locative ou un groupe de créances locatives semblables. 	1520.04 v)	Oui/Non/S. O.
<ul style="list-style-type: none"> Les montants suivants relativement aux stocks agricoles [ADOPTION ANTICIPÉE]³⁸ <ul style="list-style-type: none"> Le total des gains et pertes, pour la période considérée, découlant des variations de la valeur comptable des stocks agricoles évalués selon le modèle de la valeur nette de réalisation; Le montant des stocks agricoles comptabilisé en charges dans la période selon le modèle du coût ou de la valeur nette de réalisation. 	1520.04 w)	Oui/Non/S. O. Oui/Non/S. O.
<ul style="list-style-type: none"> Les montants suivants relativement aux actifs biologiques producteurs [ADOPTION ANTICIPÉE]³⁸ <ul style="list-style-type: none"> L'amortissement des actifs biologiques producteurs amortissables. Le montant de toute perte de valeur comptabilisé au cours de la période. Le montant total des gains et pertes comptabilisé à l'égard des actifs biologiques producteurs qui ont été vendus ou sortis autrement que par la vente. 	1520.04 x)	Oui/Non/S. O. Oui/Non/S. O. Oui/Non/S. O.

³⁸ Des modifications ont été apportées au chapitre 1520 pour inclure de nouvelles obligations d'information découlant de la publication récente du chapitre 3041, « Agriculture ». Les paragraphes 1520.04 w) et x) s'appliquent pour les états financiers annuels des exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2021. L'adoption anticipée est permise. L'entité qui applique le chapitre 3041 doit se conformer à ce paragraphe.

	Chapitre	Informations fournies?
<ul style="list-style-type: none"> Le montant des produits constatés au cours de l'exercice, dans un poste distinct de l'état des résultats. 	3400.29	Oui/Non/S. O.
Lorsque l'organisme n'agit pas pour son propre compte, la direction a-t-elle comptabilisé le montant net des produits et des charges?	4400.37	Oui/Non/S. O.
Lorsque la méthode du report a été utilisée, la direction a-t-elle :		Oui/Non/S. O.
<ul style="list-style-type: none"> Présenté, pour chaque élément des états financiers, le total des montants compris dans tous les fonds présentés? 	4400.33 a)	Oui/Non/S. O.
<ul style="list-style-type: none"> Présenté le total de l'excédent ou de l'insuffisance des produits et des gains par rapport aux charges et aux pertes pour la période? 	4400.33 b)	Oui/Non/S. O.
Lorsque la méthode de la comptabilité par fonds affectés a été utilisée, la direction a-t-elle :		Oui/Non/S. O.
<ul style="list-style-type: none"> Présenté le total relatif à chaque élément des états financiers comptabilisé dans le fonds d'administration? 	4400.35 a)	Oui/Non/S. O.
<ul style="list-style-type: none"> Présenté le total relatif à chaque élément des états financiers comptabilisé dans les fonds affectés autres que le fonds de dotation? 	4400.35 b)	Oui/Non/S. O.
<ul style="list-style-type: none"> Présenté le total relatif à chaque élément des états financiers comptabilisé dans le fonds de dotation? 	4400.35 c)	Oui/Non/S. O.
<ul style="list-style-type: none"> Présenté l'excédent ou l'insuffisance des produits et des gains par rapport aux charges et aux pertes pour le fonds d'administration, pour les fonds affectés autres que le fonds de dotation et pour le fonds de dotation? 	4400.35 d)	Oui/Non/S. O.

	Chapitre	Informations fournies?
36. Produits (chapitre 3400) [ADOPTION ANTICIPÉE]³⁹ Pour les contrats qu'elle comptabilise selon la méthode de l'avancement des travaux et qui sont en cours à la fin de la période, la direction a-t-elle indiqué chacune des informations suivantes? <ul style="list-style-type: none"> • La ou les méthodes de mesure du degré d'avancement. • Le montant global des coûts engagés et des profits constatés (déduction faite des pertes constatées) à ce jour. • Le montant global des avances reçues⁴⁰. • Le montant global des retenues de garantie⁴¹. • Les incertitudes ayant une incidence sur la mesure du degré d'avancement. 	3400.32A a)	Oui/Non/S. O.
	3400.32A b)	Oui/Non/S. O.
	3400.32A c)	Oui/Non/S. O.
	3400A d)	Oui/Non/S. O.
	3400A e)	Oui/Non/S. O.
37. Ventilation des charges (chapitre 4470) La direction a-t-elle : <ul style="list-style-type: none"> • Indiqué les méthodes de ventilation des frais de levée de fonds et des charges de fonctionnement général entre les fonctions? • Indiqué la nature des charges ainsi ventilées? • Indiqué la clé de répartition utilisée? • Indiqué les frais de levée de fonds et les charges de fonctionnement général ventilés, avec mention du montant imputé à chacune des fonctions? 		Oui/Non/S. O.
	4470.08	Oui/Non/S. O.
	4470.08	Oui/Non/S. O.
	4470.08	Oui/Non/S. O.
	4470.08	Oui/Non/S. O.

³⁹ Le chapitre 3400 a été modifié pour fournir des orientations supplémentaires quant aux accords générateurs de produits. Les nouvelles obligations d'information des alinéas 3400.32A a) à e) s'appliquent aux états financiers annuels ouverts à compter du 1^{er} janvier 2021. L'adoption anticipée est permise. En cas d'adoption anticipée, veuillez remplir cette partie. Sinon, indiquer « S. O. ».

⁴⁰ Les avances sont des sommes reçues par le fournisseur de services avant l'accomplissement des travaux correspondants.

⁴¹ Les retenues de garantie sont des sommes facturées à l'avancement (p. ex., des sommes facturées pour les travaux accomplis en vertu d'un contrat) qui ne seront payées que lorsque les conditions stipulées à cet égard dans le contrat auront été remplies ou lorsque les défauts auront été corrigés.

	Chapitre	Informations fournies?
ÉTAT DES FLUX DE TRÉSORERIE		
38. État des flux de trésorerie (chapitres 1520, 1540 et 4400)		Oui/Non/S. O.
La direction a-t-elle :		
<ul style="list-style-type: none"> Présenté les dividendes versés par des entités contrôlées aux actionnaires sans contrôle comme des activités de financement? 	1520.31	Oui/Non/S. O.
<ul style="list-style-type: none"> Présenté les flux de trésorerie classés en activités d'exploitation, de financement et d'investissement? 	1540.12	Oui/Non/S. O.
<ul style="list-style-type: none"> Présenté les montants bruts des principales catégories de rentrées et de sorties de fonds liées aux activités d'investissement et de financement, sauf lorsque les flux de trésorerie décrits aux paragraphes 1540.25 et 1540.26 sont présentés pour leur montant net? 	1540.23	Oui/Non/S. O.
La direction a-t-elle :		
<ul style="list-style-type: none"> Présenté des opérations d'investissement et de financement qui n'entraînent pas de mouvements de trésorerie ou d'équivalents de trésorerie d'une manière qui permette de fournir toutes les informations pertinentes sur ces activités? 	1540.48	Oui/Non/S. O.
39. Trésorerie et équivalents de trésorerie (chapitre 1540)		Oui/Non/S. O.
La direction a-t-elle :		
<ul style="list-style-type: none"> Présenté un rapprochement entre les montants de l'état des flux de trésorerie et les éléments équivalents présentés à l'état de la situation financière? 	1540.43	Oui/Non/S. O.
La direction a-t-elle :		
<ul style="list-style-type: none"> Indiqué la méthode adoptée pour déterminer la composition de la trésorerie et des équivalents de trésorerie? 	1540.43	Oui/Non/S. O.
<ul style="list-style-type: none"> Fait mention du montant de la trésorerie et des équivalents de trésorerie dont l'utilisation est grevée d'une affectation? 	1540.44	Oui/Non/S. O.

	Chapitre	Informations fournies?
AUTRES ÉLÉMENTS À PRENDRE EN CONSIDÉRATION		
40. Apports – comptabilisation des produits (chapitre 4410)		Oui/Non/S. O.
La direction a-t-elle :		
<ul style="list-style-type: none"> Indiqué la méthode suivie pour la comptabilisation des dotations et des apports affectés? 	4410.21 a) b)	Oui/Non/S. O.
<ul style="list-style-type: none"> Montré ses apports par sources principales? 	4410.22	Oui/Non/S. O.
<ul style="list-style-type: none"> Indiqué la méthode suivie pour la comptabilisation des apports de biens et de services? 	4410.23	Oui/Non/S. O.
<ul style="list-style-type: none"> Indiqué la nature et le montant des apports de biens et de services comptabilisés dans les états financiers? 	4410.24	Oui/Non/S. O.
Lorsque la méthode du report a été utilisée, la direction a-t-elle :		Oui/Non/S. O.
<ul style="list-style-type: none"> Présenté les soldes des apports reportés dans l'état de la situation financière, en dehors de l'actif net? 	4410.52	Oui/Non/S. O.
<ul style="list-style-type: none"> Indiqué la nature et le montant des variations des apports reportés survenues au cours de la période? 	4410.53	Oui/Non/S. O.
<ul style="list-style-type: none"> Fourni les informations suivantes lorsque les produits financiers nets sont tirés des ressources détenues à titre de dotations : <ul style="list-style-type: none"> Le montants comptabilisés dans l'état des résultats de la période? Les montants reportés au cours de la période? Les montants comptabilisés à titre d'augmentations ou de diminutions directes de l'actif net au cours de la période? Le montant total de la période? 	4410.55	Oui/Non/S. O.
	4410.55 a)	Oui/Non/S. O.
	4410.55 b)	Oui/Non/S. O.
	4410.55 c)	Oui/Non/S. O.
	4410.55 d)	Oui/Non/S. O.
Lorsque la méthode de la comptabilité par fonds affectés a été utilisée, la direction a-t-elle :		Oui/Non/S. O.
<ul style="list-style-type: none"> Lorsque des apports affectés ont été comptabilisés dans le fonds d'administration : <ul style="list-style-type: none"> Présenté les soldes des apports reportés dans l'état de la situation financière, en dehors de l'actif net? Indiqué la nature et le montant des variations des soldes des apports reportés survenues au cours de la période? 	4410.73	Oui/Non/S. O.
	4410.74	Oui/Non/S. O.

		Chapitre	Informations fournies?
	<ul style="list-style-type: none"> Fourni les informations suivantes lorsque les produits financiers nets sont tirés des ressources détenues à titre de dotations : <ul style="list-style-type: none"> Séparément les montants comptabilisés dans le fonds d'administration, dans chaque fonds affecté et dans le fonds de dotation au cours de la période? Tout montant reporté au cours de la période? Le montant total de la période? 	4410.76 4410.76 a) b) c) 4410.76 d) 4410.76 e)	Oui/Non/S. O. Oui/Non/S. O. Oui/Non/S. O. Oui/Non/S. O.
41.	<p>Engagements contractuels (chapitre 3280)</p> <p>La direction a-t-elle :</p> <ul style="list-style-type: none"> Fourni des informations sur tout engagement contractuel important eu égard à la situation financière actuelle ou à l'exploitation future, y compris : <ul style="list-style-type: none"> Les engagements qui comportent un risque spéculatif considérable qui n'est pas inhérent à la nature de l'entreprise? Les engagements qui entraîneront des débours exceptionnellement élevés eu égard à la situation financière ou à la nature de l'entreprise (p. ex., des dépenses en immobilisations considérables)? 	3280.02 3280.02 a) 3280.02 b)	Oui/Non/S. O. Oui/Non/S. O. Oui/Non/S. O.
42.	<p>Éventualités (chapitre 3290)</p> <p>La direction a-t-elle :</p> <ul style="list-style-type: none"> Présenté les pertes éventuelles <u>dans l'un ou l'autre</u> des cas suivants : <ul style="list-style-type: none"> S'il est probable que se produira l'événement futur et que le montant de la perte ne peut faire l'objet d'une estimation raisonnable? S'il est probable que se produira l'événement futur, mais qu'il existe un risque que la perte soit supérieure au montant comptabilisé? S'il est impossible de déterminer le risque que se produise l'événement futur? Présenté la nature de la perte éventuelle? Fourni une estimation du montant de la perte éventuelle, ou la mention de l'impossibilité de procéder à une telle estimation? Fait mention, le cas échéant, du risque que la perte soit supérieure au montant comptabilisé? 	3290.18 a) 3290.18 b) 3290.18 c) 3290.19 a) 3290.19 b) 3290.19 c)	Oui/Non/S. O. Oui/Non/S. O. Oui/Non/S. O. Oui/Non/S. O. Oui/Non/S. O. Oui/Non/S. O.

	Chapitre	Informations fournies?
<ul style="list-style-type: none"> Mentionné l'existence d'un gain éventuel lorsqu'il est probable qu'un événement futur confirmera qu'une augmentation de l'actif ou une diminution du passif s'était produite avant la date de clôture? Présenté la nature du gain éventuel? Fourni une estimation du montant du gain éventuel, ou la mention de l'impossibilité de procéder à une telle estimation? 	3290.22	Oui/Non/S. O.
	3290.23 a)	Oui/Non/S. O.
	3290.23 b)	Oui/Non/S. O.
43. Événements postérieurs à la date de clôture (chapitre 3820)		Oui/Non/S. O.
<p>Pour les événements qui se sont produits entre la date de clôture et la date de la mise au point définitive des états financiers et qui n'ont pas trait à la situation qui prévalait à la date de clôture, mais qui entraîneront des modifications importantes de l'actif ou du passif au cours du nouvel exercice ou qui auront, ou risquent d'avoir, des répercussions importantes sur les activités futures de l'organisme, la direction a-t-elle :</p>	3820.10 a) b)	Oui/Non/S. O.
<ul style="list-style-type: none"> Fourni une description de la nature de l'événement? 	3820.11 a)	Oui/Non/S. O.
<ul style="list-style-type: none"> Fourni une estimation de son incidence financière, lorsqu'il est possible d'en faire une, sinon une déclaration indiquant qu'il est impossible de faire une telle estimation? 	3820.11 b)	Oui/Non/S. O.
44. Opérations non monétaires (chapitre 3831)		Oui/Non/S. O.
<p>Dans la période au cours de laquelle une opération non monétaire est réalisée, la direction a-t-elle :</p>		Oui/Non/S. O.
<ul style="list-style-type: none"> Présenté la nature de l'opération? 	3831.17 a)	Oui/Non/S. O.
<ul style="list-style-type: none"> Présenté le montant de l'opération et la base d'évaluation? 	3831.17 b) c)	Oui/Non/S. O.
<ul style="list-style-type: none"> Présenté les gains et les pertes connexes? 	3831.17 d)	Oui/Non/S. O.
45. Informations à fournir sur les garanties (NOC-14)		Oui/Non/S. O.
<p>Pour chaque garantie, ou groupe de garanties similaires, la direction a-t-elle :</p>		Oui/Non/S. O.
<ul style="list-style-type: none"> Présenté la nature de la garantie, avec indication de sa durée approximative, le contexte dans lequel elle a été donnée, ainsi que les événements ou les circonstances déclenchant sa mise en jeu? 	NOC-14.9 a)	Oui/Non/S. O.

	Chapitre	Informations fournies?
<ul style="list-style-type: none"> • Présenté le montant maximal des paiements futurs que le garant pourrait être tenu de verser, compte non tenu de tout montant susceptible d'être recouvré (p. ex., les recours prévus au contrat et les sûretés) et, s'il y a lieu : <ul style="list-style-type: none"> • Indiqué le fait que les conditions de la garantie ne prévoient aucune limite au montant maximal des paiements futurs en cas de mise en jeu de la garantie? • Indiqué les raisons pour lesquelles le garant n'est pas en mesure de procéder à une estimation du montant maximal des paiements futurs? • Présenté la valeur comptable actuelle du passif inscrit, le cas échéant, au titre des obligations du garant prévues dans la garantie? • Présenté la nature de tout recours prévu au contrat qui permet au garant de recouvrer des sommes versées par suite de la mise en jeu de la garantie? • Présenté la nature de tout actif détenu à titre de sûreté, ou détenu par un tiers, que le garant pourra obtenir et liquider afin de recouvrer tout ou partie des sommes versées par suite de la mise en jeu de la garantie en cas de réalisation d'une condition ou d'un événement déclencheur prévu dans la garantie? 	NOC-14.9 b)	Oui/Non/S. O.
		Oui/Non/S. O.
		Oui/Non/S. O.
	NOC-14.9 c)	Oui/Non/S. O.
	NOC-14.9 d)	Oui/Non/S. O.
	NOC-14.9 e)	Oui/Non/S. O.

100 % CANADIEN



Et fiers de l'être!

Chez MNP, nous sommes fiers d'être le seul cabinet pancanadien de comptabilité, de fiscalité et de services-conseils d'affaires 100 % d'ici.

Pourquoi est-ce important? Parce que c'est ce qui nous définit et ce qui définit notre façon de nous comporter en affaires. Cette identité forge nos valeurs, notre approche axée sur la collaboration ainsi que la manière dont nous travaillons avec nos clients et les tenons au fait en tout temps.

Notre histoire nous confère une perspective unique : nous connaissons bien le Canada, car nous sommes Canadiens. Toutes nos décisions se prennent ici et visent à guider les entreprises canadiennes, mais aussi à contribuer à notre succès commun.

Nous aidons les collectivités où nous vivons et travaillons. Dans les périodes prospères comme dans les moments difficiles, nous sommes toujours là. Voilà comment se traduit notre profond sentiment d'engagement en tant que cabinet canadien.

Nous sommes fiers d'être 100 % Canadiens, car notre pays regorge d'occasions formidables. Ces mêmes occasions qui se présentent à nous, nous les offrons aussi à nos clients.



À PROPOS DE MNP

MNP est un cabinet comptable, de services de fiscalité et de services-conseils de premier plan au Canada. Nous sommes fiers de répondre aux besoins de nos clients des secteurs public, privé et sans but lucratif. Par l'intermédiaire de missions dirigées par les associés eux-mêmes, nous proposons une démarche axée sur la coopération et l'efficacité ainsi que des stratégies adaptées aux besoins des entreprises afin de les aider à connaître du succès au pays et à l'étranger.

Aon®

EMPLOYEUR DE CHOIX

OR | CANADA



Praxity AISBL est une alliance mondiale de cabinets indépendants. Organisée comme une entité internationale à but non lucratif en vertu du droit belge, Praxity est établie à Epsom. Praxity – Global Alliance Limited est une entreprise sans but lucratif à responsabilité limitée par garantie qui est enregistrée en Angleterre et au Pays de Galles. Elle a son siège social en Angleterre. En tant qu'alliance, Praxity n'exerce pas la profession comptable et ne fournit pas de services d'audit, de fiscalité, de consultation ou autre service professionnel de quelque genre que ce soit à des tiers. L'alliance n'est pas une coentreprise, un partenariat ni un réseau de cabinets participants. Puisque les cabinets de l'alliance sont indépendants, Praxity ne garantit pas les services ou la qualité des services qu'ils fournissent.

COMPTABILITÉ › CONSULTATION › FISCALITÉ

MNP.ca

Partout où mènent
les affaires.

